

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

MALI À L'ASSAUT DES IFOGHAS



ARMÉES D'AUJOURD'HUI

FORCES EN ACTION

- 4 Mali, à l'assaut des Ifoghas
- 12 La coopération à l'épreuve du désert
- 16 L'ascension des commandos
- 22 Portrait, un héros très discret
- 24 Les opérations en bref

ENJEUX

- 26 L'Europe de la défense, une solidarité nécessaire

MODERNISATION

- 28 De nouveaux outils au service de la reconversion

FOCUS DEFENSE

- 30 Les impératifs de la communication opérationnelle
- 32 Interview du général Lecointre, commandant l'EUTM
- 34 La Marine nationale dans la fonction garde-côte
- 36 Voie de recours
- 40 Repères

DOSSIER

- 42 L'infrastructure sur tous les fronts

DÉTOURS CULTURE

- 60 Le premier Empire au cœur de l'Europe

PERSPECTIVES

- 64 Histoire

KIOSQUE

- 66 Sélection

Devoir de transparence



Armées d'aujourd'hui est le mensuel du ministère de la Défense qui, comme toutes nos publications, participe à l'information du public mais d'abord à celle des personnels militaires et civils de la Défense.

Ce numéro, comme le précédent, met l'accent sur l'opération Serval avec l'intervention des troupes françaises au Mali et dans la région, présentant photos, témoignages, interviews et infographies. La

France n'a pas seulement manifesté à cette occasion la crédibilité de ses engagements, elle a aussi prouvé une grande transparence sur le déploiement de ses forces dans ce coup d'arrêt donné à un terrorisme qui menaçait cette partie de l'Afrique.

Dès les premiers jours, des images ont été fournies presque en temps réel aux médias du monde entier, malgré les contraintes opérationnelles liées au secret des opérations, à la sécurité des militaires sur le terrain mais aussi à celle des journalistes. Les opérateurs de l'ECPAD et des armées, toujours en première ligne en véritables combattants de l'image, ont effectué un remarquable travail pour répondre à ce besoin de transparence et aux attentes des Français; il faut leur rendre hommage pour ce rôle souvent méconnu du grand public. La même préoccupation guide les autres publications des armées, *Terre Information Magazine*, *Cols Bleus* et *Air Actualités*. Ce travail de transparence ne fait pas concurrence aux médias grand public, mais en complémentarité avec eux, et tous les moyens sont mis en œuvre pour faciliter l'action de leurs journalistes. Avec le Mali, les forces armées françaises ont réussi à prouver l'exemplarité d'une communication aussi ouverte que possible. Cette exigence de transparence doit guider la communication de l'ensemble de la Défense, en particulier sur les dossiers d'actualité, comme le Livre blanc, l'avenir des grands programmes d'équipement...

Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense



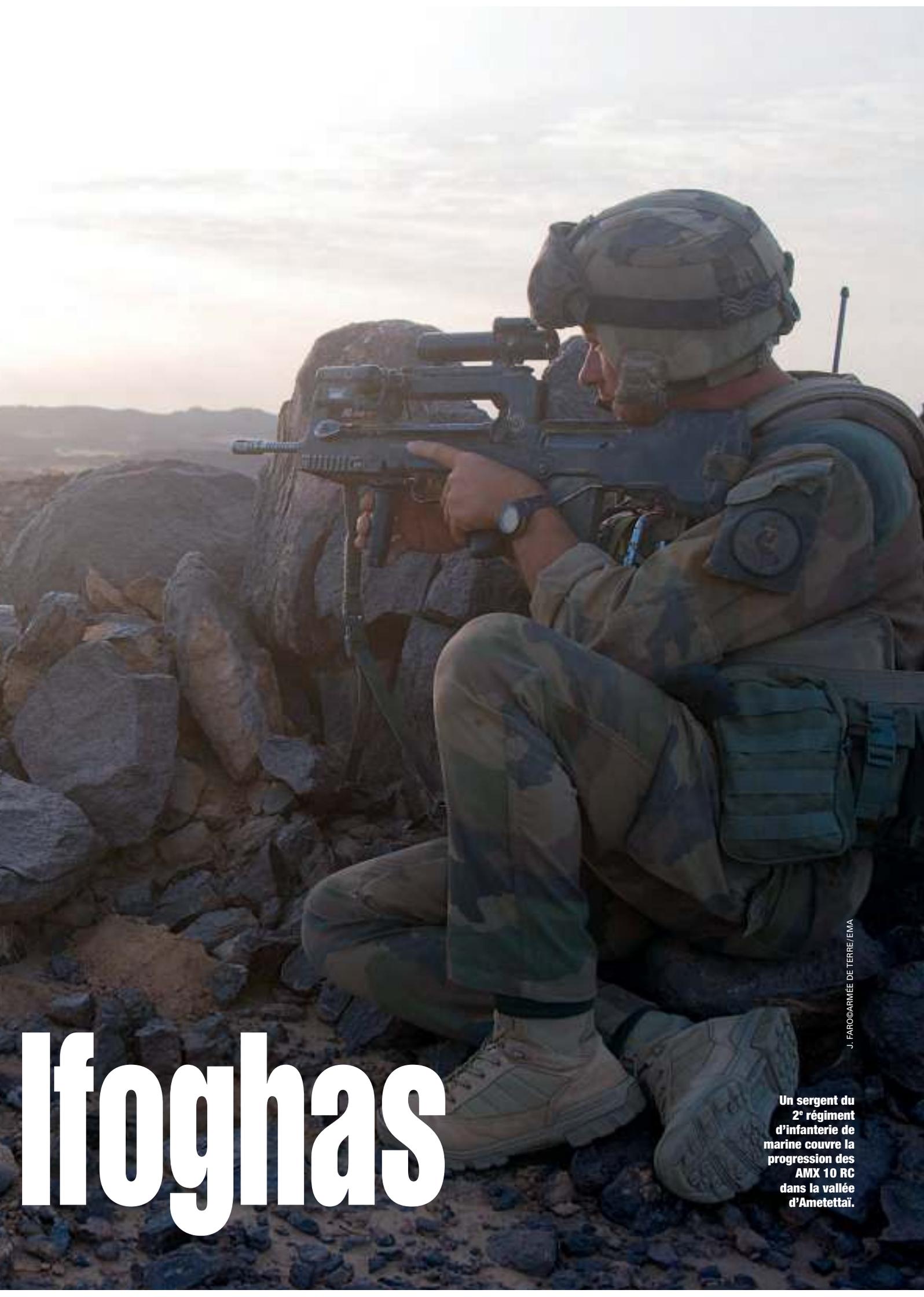
ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Pierre Bayle. **Directeur de la rédaction** : colonel (terre) Alban des Courtils. **Chef du bureau de la rédaction** : lieutenant-colonel (air) Bruno Cunat. **Rédacteur en chef** : lieutenant-colonel (terre) Philippe Dupas. **Rédacteur en chef adjoint** : capitaine (terre) Xave Gaspard (01 44 42 48 01). **Conception graphique** : Daniel K. **Secrétaire générale de rédaction** : Sybille Prenel. **Secrétariat de rédaction** : Juliette Démoutiez, Yves Le Guludec. **Chef des reportages** : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction** : Carine Bobbera (48 07), Diane Chalmel (stagiaire), enseigne de vaisseau Grégoire Chaumeil (40 04), Paul Hessenbruch (55 05) Éléonore Krempff (44 35), Nelly Moussu (46 29), aspirant (marine) Margaux Thuriot (48 11). **Prestations extérieures** : Hervé Drevillon, Jean-Claude Jaeger. **Service photo** : CC1 (terre) Jean-Jacques Chatard (46 98), sergent (air) Rémi Connan (54 01). **Service icono** : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication** : Thierry Lepsch : 01 44 42 32 42. **Photogravure** : Open Graphic Media. **Impression** : Imaye Graphic. **Route** : EDIACA. **Dépôt légal** : février 2003. Dicod - École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris. **N° ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Céline Butaud : 01 44 42 40 07. celine.butaud@dicod.defense.gouv.fr; **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : Opération Panthère dans l'Adrar des Ifoghas - A. Roiné@ECPAD/EMA

Le 18 février, les forces franco-tchadiennes se lancent dans le massif des Ifoghas. L'opération Panthère est déclenchée. Huit jours plus tard, les 1 400 soldats français et les 1 500 tchadiens engagés ont pris le contrôle du sanctuaire terroriste, neutralisant une centaine d'hommes et mettant à jour un important arsenal.

PAR PHILIPPE DUPAS / PHOTOS : ECPAD - ARMÉE TERRE

Mali

À l'assaut des



Ifoghas

Un sergent du
2^e régiment
d'infanterie de
marine couvre la
progression des
AMX 10 RC
dans la vallée
d'Ametettai.

J. FARO©ARMÉE DE TERRE/EMA

COMBATS DE L'AMETETTAÏ



Tessalit

GTIA 4

Drone Harfang

Achemelmel

Désert du Sahara

Tessalit

Kidal

Tombouctou

Gao

200 km

Kayes

Bamako

Ségou

Mopti

Sikasso

2

Vallée

VAB

1

GTIA 3

Adrar des

AMX-10 RC

Tigre HAP

Aguelhok

Puma

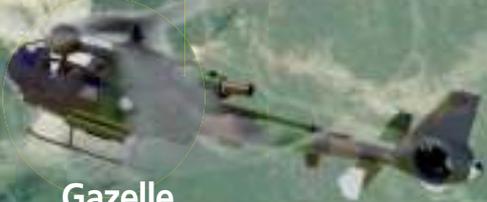


1 **FATIM**
 Forces armées
 tchadiennes
 d'intervention au Mali
 1 500 combattants

2

3

de l'Ametettaï



Gazelle



Mirage 2000 D



Rafale

Vallée de Terz

Ifoghas

Forces Serval

1 400 combattants



Atlantique 2

FORCES EN ACTION

« Panthère a permis de débusquer un ennemi jusqu'alors invisible, retransché dans ses grottes, ses rochers. »

Ci-contre : les parachutistes du GTIA 4 mènent une approche en toute discrétion sur un terrain difficile.

Ci-dessous : un groupe de combat des forces armées tchadiennes part en reconnaissance offensive dans l'est de la vallée.

À droite : le sous-groupe aéromobile apporte un appui feu aux troupes au sol.

En bas, à gauche : rochers et grottes servaient de repaire aux terroristes.

À droite : les AMX 10 RC ont assuré la complémentarité des armes d'infanterie.



G. MARIETTE©CPAD



PHOTOS : A. ROINE@ECPAD/EVA

Ametettai, minuscule village du massif de l'Adrar des Ifoghas qui a donné son nom à la vallée au sein de laquelle il se niche. Une vallée de 30 kilomètres de long sur 2 de large, surplombée par des contreforts d'une centaine de mètres, que les terroristes ont transformé en forteresse depuis des années. Pour s'en emparer, une manœuvre en trois mouvements est conçue. Mille quatre cents soldats français et près de 1 500 tchadiens y prennent part. « *Panthère a permis de débusquer un ennemi jusqu'alors invisible, retranché dans ses grottes, ses rochers. Au bout de nos capacités logistiques, sous des chaleurs extrêmes, nos unités ont imposé leur rythme et leur volonté* », déclare le général Barrera, commandant la brigade Serval.

Résistance acharnée de l'ennemi

La première phase (du 18 au 21 février) vise à verrouiller les accès de la vallée et permet de préciser le dispositif adverse localisé par le renseignement initial. À l'est, le bataillon tchadien ; à l'ouest, un groupement tactique interarmes (le GTIA 3, composé du 1^{er} régiment d'infanterie de marine [Rima], et d'une compagnie du 2^e Rima, renforcée d'appuis d'artillerie et de génie). Dès le 19, les opérations de reconnaissance offensive donnent lieu aux premiers accrochages. L'adjudant Vormezeele, commando du 2^e régiment étranger de parachutistes (REP), est mortellement touché au cours d'une de ces missions.

Une fois le verrou posé, la deuxième phase débute le 22 février, marquant l'effort simultané des deux groupements vers l'intérieur de la vallée. Pris en tenaille, l'ennemi conduit une défense ferme face à ces deux directions. « *Confrontés à un terrain rocailleux, très cloisonné, où des terroristes déterminés s'étaient retranchés de longue date, nous avons conçu d'emblée une action intégrant tous les moyens existants*, indique le chef de corps du 1^{er} Rima, le colonel Goujon. *L'AMX 10 RC, avec sa mobilité et ses capacités d'observation et de tir, a décelé et engagé un nombre impressionnant d'objectifs.* » Sur des positions bien organisées, avec des troupes fanatisées et aguerries, l'ennemi oppose une résistance acharnée. « *Les marsouins se sont emparés des crêtes l'une après l'autre, aux côtés des sapeurs progressant dans un oued complètement pollué d'engins explosifs improvisés. Enfin, l'appui des Caesar a été largement employé, tout comme celui des avions, au contact comme dans la profondeur. De durs combats ont eu lieu, de jour comme de nuit, mais le bilan de cette opération*

est à porter au crédit d'une remarquable intégration interarmes, réalisée dans des conditions exigeantes », poursuit le chef de corps.

L'arrivée du GTIA 4, composé du 2^e REP, du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes et renforcé d'un escadron du 1^{er} Rima, ouvre la troisième phase, le 26 février. Dans les jours précédents, ce groupement s'est infiltré depuis Tessalit, situé à une trentaine de kilomètres au nord de la zone. « *Afin de motoriser les 550 légionnaires et parachutistes du bataillon, il nous aura fallu réquisitionner tous les camions de la base de Tessalit, dont les TRM 10000 sur lesquels des palettes ont été sanglées pour nous transporter* », témoigne le colonel Demeulles, chef de corps du REP. Une fois débarqués, pendant plusieurs nuits, en toute discrétion, les hommes progressent jusqu'à atteindre le versant nord de la vallée. Cette infiltration dans le cœur du dispositif adverse désorganise totalement la défense ennemie qui se concentrait sur les « portes » est et ouest de la vallée. Coupés en deux, pris à revers, les terroristes perdent du terrain. L'action combinée des trois groupements conduit à la destruction des forces terroristes et à la réduction des poches de résistance, avec « *des fouilles de grottes à la grenade et au pistolet et des contacts à 3 mètres de distance* », précise le colonel. La vallée est méthodiquement fouillée pour débusquer les ennemis résiduels, isolés, désorganisés.

Au coude à coude dans la fournaise

L'opération Panthère concrétise une victoire militaire et psychologique face à un adversaire qui avait décidé de conserver à tout prix son sanctuaire. « *Nous avons mené un combat classique sans impasse capacitaire, en collectif, chasseurs, pilotes de Tigre, de Gazelle, artilleurs (Caesar et mortiers), sapeurs, blindés et fantassins au coude à coude dans la fournaise, tous dépendants les uns des autres, renseignés et soutenus au plus près* », résume le général Barrera. Deux militaires français et 26 Tchadiens l'ont payé de leur vie. Plus d'une centaine de terroristes ont été définitivement neutralisés lors des combats. Les fouilles mettent également à jour un arsenal conséquent de plusieurs tonnes de munitions de gros calibre, de roquettes et d'armes lourdes (canons et lance-roquettes multiples) ainsi que des ateliers de fabrication d'armes artisanales. « *Nous étions bien équipés, bien entraînés, motivés, commandés et bénéficiant d'une solide expérience grâce à vingt ans d'opérations extérieures ininterrompues. L'Adrar restera une victoire de capacités et de volonté* », conclut le général. ■

URGENCE MEDEVAC !

Une évacuation médicalisée (Medevac) d'urgence prend environ 24 heures, des premiers gestes sur le théâtre d'opération jusqu'à la prise en charge hospitalière sur le territoire national.

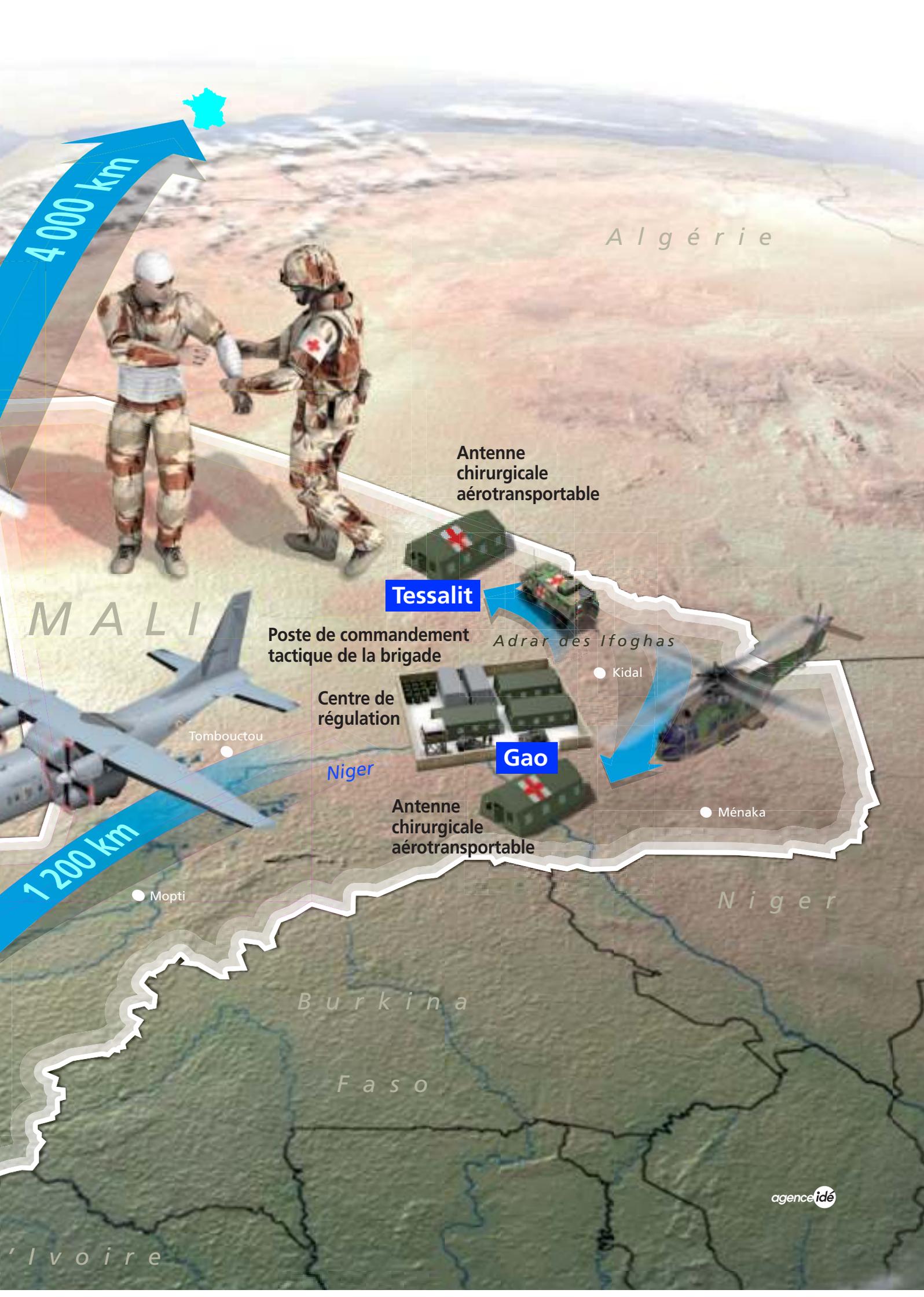
Tous formés au sauvetage au combat, les soldats apportent les premiers soins lorsque l'un d'entre eux est blessé. Chaque sous-groupement tactique interarmes compte une équipe santé, sur VAB sanitaire, composée d'un médecin et d'un infirmier. Elle établit un diagnostic puis effectue des actes médicaux et/ou paramédicaux.

Si une évacuation est nécessaire, un message est émis vers le « patient evacuation coordination cell » du théâtre situé au poste de commandement tactique de la brigade, à Gao, qui régule la totalité des évacuations médicales du théâtre. Ce message précise la catégorie d'urgence, les circonstances de la blessure et les coordonnées de la zone de pose de l'hélicoptère. Deux Puma sont dédiés à ces opérations et en alerte à 30 minutes de jour et 1 heure de nuit. Le patient peut éventuellement être évacué par VAB sanitaire, si la proximité le permet.

Le blessé est transféré à l'antenne chirurgicale la plus proche de la zone des combats : actuellement Gao ou Tessalit. Un anesthésiste, un chirurgien viscéraliste (plaie thoracique ou abdominale) et un chirurgien orthopédique (fractures) y pratiquent des actes de « chirurgie de guerre », qui vont permettre au patient de supporter son transfert sans complication. Intervient alors la phase d'évacuation tactique vers Bamako. Compte tenu des éloignements, ces évacuations sont réalisées en avion médicalisé (Casa dédié ou Transall) consacré à ces missions.

À son arrivée à Bamako, le blessé est pris en charge par les médecins de l'antenne chirurgicale. Ils peuvent être amenés à compléter les soins, puis le Dirmed (directeur médical) de l'opération Serval établit une demande d'évacuation médicale stratégique auprès de l'état-major opérationnel (EMO) santé (Vincennes). Celle-ci comporte la nature des lésions, la priorisation, le mode de transport et d'accompagnement souhaité. Les évacuations médicales stratégiques de patients lourds s'effectuent le plus souvent avec un Falcon de la flotte gouvernementale, voire un Boeing C-135 de l'armée de l'Air équipé du kit Morphee (Modules de réanimation pour patient à haute éloignement d'évacuation) qui permet d'évacuer plusieurs personnes. L'Airbus A310 peut aussi être utilisé en cas d'afflux de blessés. Enfin, l'EMO Santé peut faire appel aux moyens du Commandement européen de transport aérien. À Paris, les blessés sont immédiatement admis dans les hôpitaux d'instructions des armées : Percy, Val-de-Grâce et Bégin.





4 000 km

Algérie

Antenne chirurgicale aérotransportable

MALI

Tessalit

Poste de commandement tactique de la brigade

Adrar des Ifoghas

Kidal

Centre de régulation

Tombouctou

Gao

Antenne chirurgicale aérotransportable

Ménéka

Niger

Mopti

Niger

1 200 km

Burkina Faso

Faso

FORCES EN ACTION

La coopération à l'



L'épreuve du désert

Français et Qatariens ont mis en œuvre hommes, matériels et savoir-faire lors de *Gulf Falcon*, important exercice bilatéral interarmées qui s'est déroulé du 16 février au 7 mars au Qatar. Objectif : renforcer les capacités des deux armées à opérer ensemble.



Le commandant du groupement tactique interarmes français et son radio observent le déplacement des troupes depuis une dune.



« Le savoir-faire qatarien nous est très utile dans cet environnement totalement différent ! C'est un enrichissement mutuel. »

Ci-dessus : les pilotes français et qatariens s'entraînent conjointement à bord de Mirage 2000-5 et de Mirage 2000-9, sur la base aérienne d'Al-Udeid, au sud-ouest de Doha.

Ci-contre : les membres de l'état-major opératif armé par l'EMIA-FE et leurs homologues qatariens débriefent au camp Tarik Ben Zayed d'Al Sailia.

Ci-dessous : des véhicules protègent la position du poste de commandement du GTIA français. Ils permettront un redéploiement rapide en cas d'attaque. En dessous : 17 chars Leclerc du 1^{er} régiment de chasseurs ont été déployés dans le désert d'Al Qalayel.

En bas, à droite : VBCI du 35^e régiment d'infanterie et, en pleine manœuvre, un soldat du même régiment équipé du système Félin.





Nous sommes dans le sud-ouest du Qatar, cet émirat formant une presqu'île rattachée à l'Arabie saoudite et tournée vers le golfe arabo-persique. Dans cet État à peine plus grand que la Corse, la température affiche 38 °C en moyenne. Dans le désert, à une dizaine de kilomètres du camp de toile d'Al Qalayel, le vrillisement d'un convoi se fait entendre. Des véhicules blindés surgissent d'une vaste étendue aride et s'élancent dans l'immensité du désert, soulevant un épais nuage de sable. La contre-offensive franco-qatarienne est lancée, l'assaut des forces ennemies devrait bientôt être maîtrisé. Tout en roulant à vive allure, le pilote du véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) français scrute le terrain : la moindre erreur de direction serait dangereuse et l'engin risquerait de s'ensabler. Au milieu de cet espace vide et inhabité, le convoi immobilisé et à découvert deviendrait alors une cible de choix pour l'ennemi. Cette importante manœuvre militaire fait partie du scénario joué par le Qatar et la France lors de l'exercice bilatéral interarmées *Gulf Falcon 2013* : entraînement de niveau opératif de trois semaines planifié et conduit dans le cadre des accords de coopération signés entre les deux pays en 1994.

Gulf Falcon constitue pour les armées françaises un déploiement de forces parmi les plus importants pour un exercice hors du sol français : 1300 soldats français et autant de qatariens, des avions de chasse Rafale et Mirage 2000-5, un hélicoptère Puma, la frégate antiaérienne *Chevalier Paul* et d'importants moyens de l'armée de Terre. « Nous apprenons à travailler ensemble pour intervenir dans le cadre d'une coalition internationale, explique le général Emmanuel de Romémont, commandant de l'état-major interarmées de forces et d'entraînement (EMIA-FE) et codirecteur de l'exercice. *L'objectif est de renforcer notre capacité à opérer ensemble au niveau de l'état-major opératif, c'est-à-dire de la direction de l'exercice, située dans le camp d'Al Sailia, mais aussi au niveau des états-majors tactiques aérien, maritime et terrestre, armés par des officiers des deux nations. Cette collaboration vise à nous permettre de nous engager de façon bilatérale sur un scénario de haute intensité et de conduire des opérations conjointes comme en Libye où les forces qatariennes ont été présentes à nos côtés en 2011. L'exercice Gulf Falcon permet également la formation des Qataris afin qu'ils puissent s'intégrer à tous les niveaux d'une chaîne de commandement multinationale.* »

Côté terrain, les troupes sont au contact avec l'ennemi fictif, un adversaire joué par les Qataris. L'occasion d'aguerrir les hommes et les nombreux matériels de l'armée de Terre aux rudes conditions du désert : 17 chars Leclerc, 22 véhicules de l'avant blindés (VAB), 23 VBCI, 4 canons mobiles Caesar et le tout nouveau poseur de pont Sprat (système de pose rapide de travures). Avant de combattre l'ennemi, les soldats doivent affronter les éléments naturels : le vent, le sable, la chaleur. Le thermomètre peut monter jusqu'à 50 °C. « *Il faut d'abord s'acclimater à la zone désertique*, explique le lieutenant Alexandre Cantonnet, chef de section au Régiment de marche du Tchad (RMT). *Le soldat habitué à évoluer en centre-Europe se retrouve dans un univers qui n'est pas du tout le sien. Il faut boire sans attendre d'avoir soif, évoluer dans des zones où il n'y a pas d'ombre, pas d'abri.* » À proximité du VBCI de la 3^e compagnie du RMT, un engin blindé du génie creuse le sol. La nuit va bientôt tomber et le remblai construit permettra au VBCI d'être moins visible au milieu de ce champ de bataille. « *On s'entraîne à un autre type de combat, le savoir-faire qatarien est très utile dans cet environnement totalement différent ! C'est un enrichissement mutuel* », poursuit le chef de section.

Le désert, un défi logistique

« *Le général allemand Erwin Rommel disait du désert qu'il est le paradis du tacticien et l'enfer du logisticien* », ajoute le colonel Aymeric Tardieu de Maleissye, chef de corps du RMT, commandant le groupement tactique interarmes (GTIA) français. « *Nous sommes loin de tout et avons besoin de beaucoup d'eau et de carburant. Un véritable défi logistique est à relever.* » Autour du poste de commandement du GTIA français, une dizaine de véhicules disposés en étoile protègent la position et permettront un redéploiement rapide en cas d'attaque. « *Alerte chars ! Alerte chars !* » Dans les crachotements de la radio, on entend les échanges des troupes sur le terrain : tous les hommes du PC sont sur le qui-vive. Les derniers mouvements ennemis sont actualisés. La fin de la contre-offensive est proche.

« *En conduisant l'exercice Gulf Falcon 2013, j'ai constaté les progrès effectués depuis le premier exercice bilatéral organisé en 2001, commente le général Mohammed Al-Kuwari, officier de marque qatarien de l'exercice. Ce genre d'entraînement est très bénéfique pour nos deux pays et la prochaine collaboration prévue, en 2017, améliorera encore notre savoir-faire franco-qatarien.* » ■

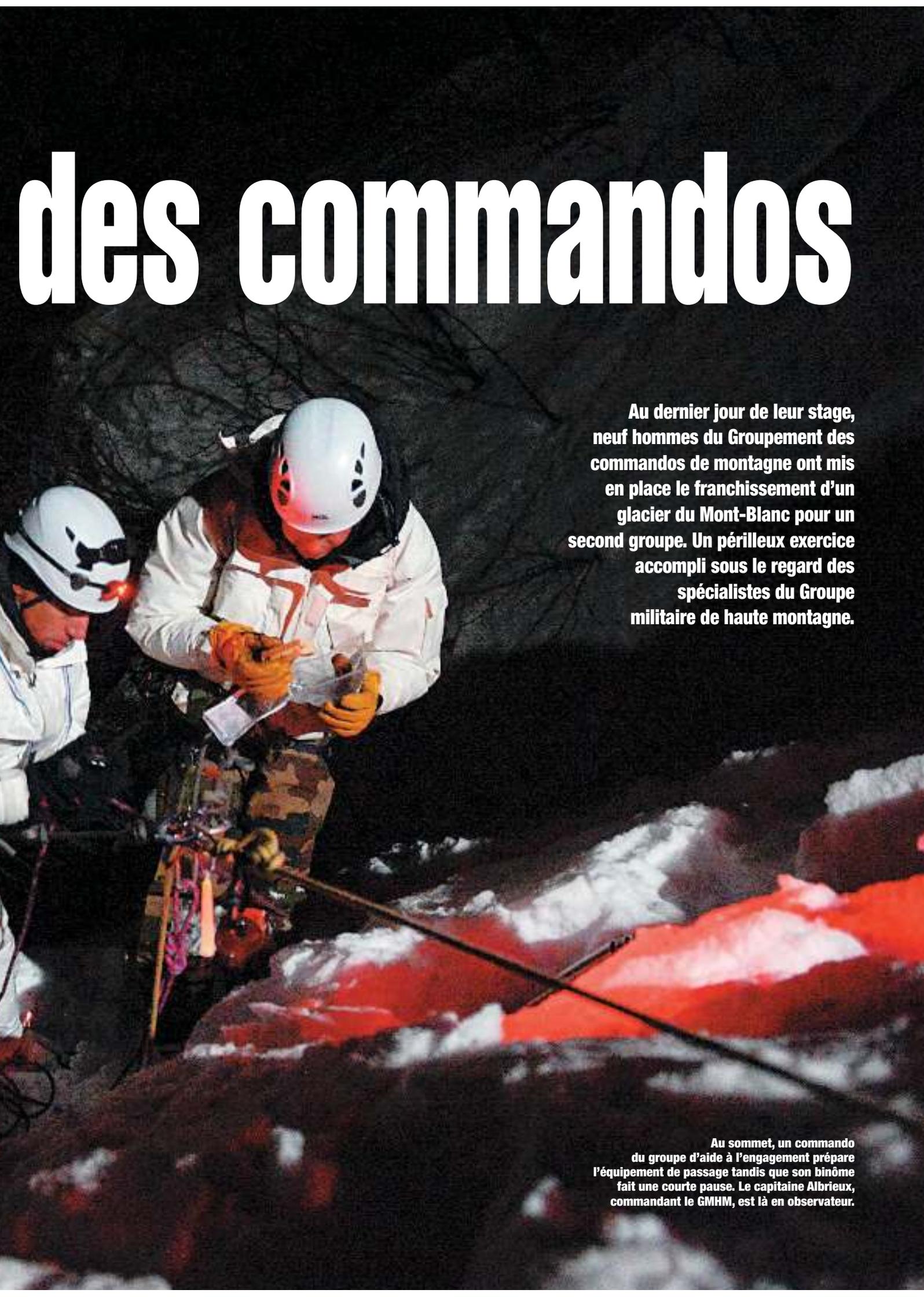
FORCES EN ACTION

L'ascension



PAR PAUL HESSENBRUCH / PHOTOS : SÉBASTIEN DUPONT / ECPAD

des commandos

A photograph showing two mountain commandos in white gear and helmets working on a glacier at night. They are illuminated by a red light source. One is looking at a map or document while the other looks on. The background is dark and rocky.

Au dernier jour de leur stage, neuf hommes du Groupement des commandos de montagne ont mis en place le franchissement d'un glacier du Mont-Blanc pour un second groupe. Un périlleux exercice accompli sous le regard des spécialistes du Groupe militaire de haute montagne.

Au sommet, un commando du groupe d'aide à l'engagement prépare l'équipement de passage tandis que son binôme fait une courte pause. Le capitaine Albrieux, commandant le GMHM, est là en observateur.



« Ce type de mission est notre raison d'être. Ici, ce qui change, c'est la difficulté du terrain. Au bataillon, on ne mène que très rarement des exercices aussi extrêmes. »

Ci-dessus et ci-contre : briefing pour les neuf commandos d'aide à l'engagement qui présentent aux deux spécialistes du GMHM leur plan pour équiper la paroi du glacier. Le croquis réalisé par l'adjudant Yvan reprend les détails topographiques de la montagne. En haut à droite : avant le départ, les Famas sont camouflés par des bandes blanches permettant de les confondre avec la neige. Ci-dessous : deux commandos ont creusé dans la neige un abri qui servira de base de repos pour toute l'équipe. À droite : l'ascension de la paroi se fait avec environ 30 kilos d'équipement et de matériel.





Le soleil n'éclaire pas encore les cimes qui surplombent Chamonix. Dans un refuge, deux hommes du Groupe militaire de haute montagne (GMHM) et neuf autres du Groupement de commandos de montagne (GCM), spécialisés dans l'aide à l'engagement, se réunissent autour d'une carte. « *Aujourd'hui, on ne sera plus à vos côtés pour vous aider, alors souvenez-vous de tout ce qu'on vous a appris pendant le stage* », lance le capitaine Albrieux, commandant le GMHM. Son coéquipier, le sergent-chef Moatti, donne quant à lui ses derniers conseils et recommandations concernant le matériel avant le départ. Leur briefing est concis.

Ce soir, les neuf hommes devront mettre en place un dispositif de franchissement sur les parois vertigineuses du glacier d'Argentière, au cœur du massif du Mont-Blanc, condition sine qua non pour qu'une quinzaine d'autres commandos puisse prendre d'assaut un chalet. « *Ce type de mission est notre raison d'être, explique l'adjudant Yvan, du groupe d'aide à l'engagement au GCM, ici, ce qui change, c'est la difficulté du terrain. Au bataillon, on ne mène que très rarement des exercices aussi extrêmes.* » Seuls, mais sous le contrôle des hommes du GMHM, les commandos effectueront une manœuvre difficile et périlleuse. Celle-ci conclut une semaine de formation et vise à restituer toutes les techniques apprises. « *Le GMHM possède un niveau extraordinaire. Leur expertise sur ce type de terrain est très précieuse pour la conduite de nos missions* », résume l'adjudant Yvan.

GMHM, le fleuron de l'alpinisme

Depuis plus de trente ans, la dizaine d'hommes du GMHM arpente le monde en tutoyant les sommets. Il s'agit du fleuron de l'alpinisme militaire. Ses membres sont des experts reconnus, guides de haute montagne ou en passe de le devenir pour les derniers arrivants. Leur niveau nécessite une formation de longue haleine et une grande pratique de la montagne sous toutes ses formes. Le groupe a gagné ses lettres de noblesse en gravissant dès 1981 l'Everest sans oxygène, en traversant les deux pôles dans les années 1990, en réalisant la première traversée de la cordillère de Darwin en 2011 et a ouvert des voies très difficiles sur tous les continents. Dernier exploit, en octobre 2012, l'ascension de la face ouest du Kamet, un sommet indien perché à plus de 7700 mètres d'altitude. Personne n'avait gravi cette paroi auparavant. À travers ces expéditions, le GMHM teste de nouveaux ■■■



« La montagne est un magnifique terrain, mais terriblement hostile. Tout doit être prévu et calculé. Pas question d'improviser sur place. »

Ci-dessus : un homme du GCM en fin d'ascension va être aidé par ses deux camarades pour franchir les derniers mètres de la paroi. À droite : début de mission. Un chasseur du GMHM accompagne le commando avant le début de l'exercice et lui prodigue ses derniers conseils. Ci-dessous : une fois au sommet, le second groupe de commandos passe à la phase d'assaut d'un chalet, dernier volet de l'entraînement.





■ ■ ■ matériels et approfondit la connaissance de la résistance du corps humain en milieu extrême. Civils et militaires qui évoluent dans le milieu montagnard leur doivent beaucoup.

À Chamonix, il ne reste plus que dix heures avant le lancement de l'opération. Dans ces dernières heures, la préparation est extrêmement minutieuse. Quasi chirurgicale. « *La montagne est un magnifique terrain, mais terriblement hostile. Tout doit être prévu et calculé. Pas question d'improviser sur place. Le matériel doit être adapté et vérifié, les équipements robustes* », explique le sergent-chef Moatti.

« *On utilisera des poignées autobloquantes pour l'ascension* », annonce l'adjudant Yvan, sous l'œil du capitaine Albrieux. Il dessine sur une feuille la paroi et le chemin qu'ils emprunteront et sur lesquels ils installeront les équipements de franchissement. Son croquis annonce la couleur : 150 mètres de dénivelé et plus de 80° de pente. Pour chaque secteur, il a noté les équipements spécifiques à mettre en place, les contacts radio à établir et le temps indicatif de passage. Chaque commando reçoit ainsi sa tâche et sa responsabilité.

Poudreuse, arbres et rochers

Le briefing est terminé. La mission débute. Rien dans le regard des commandos ne laisse transparaître l'anxiété. Pour eux aussi, la montagne est un terrain de prédilection. Il faut à présent regrouper les cordes, les poignées, les crampons, les skis, les piolets, les pelles et tout l'armement. C'est avec un sac de plus de 20 kilos qu'ils partent sur la rive gauche du glacier. « *La température est exceptionnellement douce pour la saison*, note le chasseur Antoine Bletton, le dernier à avoir rejoint le GMHM, l'été dernier. *Cette nuit, ça ne devrait pas descendre en dessous de -10 °C* ». L'accès au site de déploiement est déjà un exercice intense en soi, nécessitant une excellente technique d'approche en ski sur de la neige poudreuse et au beau milieu des arbres et des rochers. Ici, pas de pistes damées, pas le droit à l'erreur. Le moindre faux pas ou mauvais mouvement et c'est la chute, synonyme d'échec opérationnel. Arrivés au pied de la paroi en milieu de matinée, les commandos se déploient. Les membres du GMHM observent et notent chaque détail, sans intervenir. « *On ne donne aucun avis tactique. Cette formation ne sert qu'à leur apprendre des techniques spécifiques liées aux conditions de la très haute montagne et à l'alpinisme. Les commandos restent totalement libres de choisir les endroits et nous les guidons sur les méthodes* », explique le capitaine Albrieux.

Pendant près de huit heures, jusqu'à la tombée de la nuit, le site de franchissement est préparé suivant les instructions de l'adjudant Yvan. « *Sur plusieurs aspects, l'expertise du GMHM nous est précieuse. Je n'aurais par exemple pas utilisé de sac de hissage pour cette mission si le GMHM ne me l'avait pas conseillé. Pourtant, on s'aperçoit qu'il vaut mieux le prendre pour préserver les hommes au moment où ils grimperont.* »

À 20 heures, la paroi est entièrement équipée. Le deuxième groupe arrive au point de jonction, accueilli par ses camarades stagiaires. Les hommes vont désormais savoir si les enseignements tirés de leur formation se révèlent concluants. Il est 21 heures quand le premier commando s'élanche dans l'ascension, son armement dans le dos. Dans le noir, il gravit lentement et avec prudence la montagne. La neige tombe, réduisant la visibilité. Le souffle est un peu court et la montée prend plus de temps que prévu. Déjà 30 minutes qu'il est parti. Au sommet, deux hommes de l'aide à l'engagement ont les yeux rivés sur la pente. Peu à peu, le bruit des crampons s'enfonçant dans la glace brise le silence de la nuit. Ils accourent pour aider leur camarade du deuxième groupe à franchir les derniers mètres dans la poudreuse. Cette ascension valide les choix opérés. C'est un succès qui se célèbre sans bruit. La mission se poursuit.

Durant toute la nuit, une quinzaine d'hommes emprunte l'itinéraire. Arrivés au sommet, ils prennent un moment pour se régénérer après un effort extrêmement physique sur des passages encordés très raides. « *On peut encore s'améliorer pour faciliter l'accès, en laissant un peu de mou sur les cordes par exemple* », estime le caporal-chef Flavien, des commandos. Un avis partagé par le GMHM qui note cependant la bonne assimilation des techniques. À 2 heures, les deux groupes du GCM se quittent. Les uns entament la phase d'assaut sur un chalet, les autres doivent démonter le site et se replier. Cet exercice est un succès pour le GCM et aussi, par procuration, pour le GMHM, des militaires, alpinistes de haut niveau, au service d'une unité d'élite. Ce mois-ci, un nouveau défi commun se présente pour les deux formations : la traversée d'un massif montagneux du Groenland, une épreuve d'endurance dans des conditions climatiques extrêmes. L'occasion pour le GMHM de transmettre d'autres compétences inédites aux commandos de la 27^e brigade d'infanterie de montagne. ■



Légionnaire depuis 2008, Pawel Piotrowicz est gravement blessé en Afghanistan. A force de volonté et au prix d'une longue rééducation, il a su surmonter les séquelles de ses blessures pour reprendre du service.

Un héros très discret

Au cœur du fort de Nogent, point de départ du destin de nombreux légionnaires, dans les anciennes écuries transformées en bureaux, l'équipe du Poste d'information de la Légion étrangère s'active. Les candidats au recrutement vont et viennent dans le calme. Dans un des bureaux se trouve le caporal Piotrowicz, responsable de l'accueil au Groupement de recrutement de la Légion étrangère (GRLE). Il doit se prêter au jeu de l'interview auquel il est loin d'être habitué. Pourtant, Pawel Piotrowicz, 24 ans, n'est pas vraiment un jeune homme comme les autres. L'œil bleu limpide, la tête blonde et les épaules carrées, il est devenu, presque malgré lui, une icône de la Légion étrangère.

Dans sa tenue de cérémonie impeccablement cintrée, décorations accrochées, ce tout jeune caporal – ses galons lui ont été remis en décembre 2012 – affiche déjà une carrière bien remplie. Son képi blanc, il le porte comme une évidence, tout comme son engagement. Né en Pologne dans une famille de trois enfants, Pawel sait dès la fin de son lycée qu'il veut être militaire. À 20 ans, il décide de tenter sa chance à la Légion étrangère, « parce que la Légion, c'est particulier et qu'il est difficile d'y entrer. Je voulais me prouver que je pouvais le faire. » Le jeune légionnaire intègre en 2008 le 4^e régiment étranger de Castelnaudary pour sa formation initiale. Puis il rejoint la 2^e compagnie du 2^e régiment étranger de parachutistes (REP), à Calvi.

« Quand je suis arrivé, je savais à peine compter jusqu'à dix en français. Aujourd'hui, je me débrouille. » Avec son accent chantant, le caporal Piotrowicz raconte son histoire, simplement, sans fioritures. Dès 2009, il part pour quatre

mois en mission à Djibouti. En 2010, puis en 2011, il rejoint l'Afghanistan au sein du REP. Le premier mandat, c'est la découverte de soi face à la guerre. « Pawel Piotrowicz, sur le terrain, c'était tout ce qu'on attend d'un légionnaire », se rappelle le capitaine Hugues Roy, alors officier adjoint de la 2^e compagnie. Au cours de son deuxième mandat, il est grièvement blessé lors d'un accrochage. Immédiatement rapatrié en France, il perd l'usage de tout son côté droit.

« Je connaissais les risques, j'ai été blessé, je ne retrouverai plus mes capacités physiques. C'est ainsi, ça ne sert à rien de pleurer. Bien sûr, à l'hôpital, j'ai

« Lorsqu'on rencontre des hommes comme Piotr, qui personnifient les valeurs de la Légion, on ne peut qu'être fier. »

eu le temps de réfléchir, de me demander si je voulais continuer. J'ai décidé de revenir car la vie continue ! » Derrière sa discrétion, « Piotr », ainsi que le surnomment ses compagnons d'armes, montre une détermination à toute épreuve.

Il passe huit mois à l'hôpital Percy, entre soins et rééducation. Il y fait la rencontre d'autres militaires blessés en opération, comme lui, dont certains sont devenus des amis. Au hasard des salles de rééducation, il fait également la connaissance du lieutenant-colonel Morvan, chef de corps du GRLE. Profondément touché par le jeune soldat, qu'il rencontre à de nombreuses reprises au cours de son hospitalisation, il lui suggère de rejoindre

le groupement de recrutement. « C'est un garçon digne, remarquable, je ne l'ai jamais entendu se plaindre. Lorsque l'on rencontre des hommes comme « Piotr », qui personnifient les valeurs de la Légion, honneur, fidélité, on ne peut qu'être fier. »

Une fierté légitime et reconnue : le jeune première classe reçoit en décembre 2011 la Médaille militaire et la croix de la Valeur militaire avec deux citations, dont l'une à l'ordre du corps d'armée. Une décoration aussi prestigieuse que rare pour un militaire du rang. Mais de l'avis de ses chefs, « Piotr reste un garçon humble et droit. Il ne cherche pas à être sous les feux de la rampe ». Les honneurs qu'il a reçus n'ont pas modifié sa personnalité. Il a retrouvé l'aptitude à la marche. Malgré les séquelles de ses blessures, il ne cherche pas de traitement de faveur, bien au contraire. « J'avais exempté Piotr de poste de garde, car il ne peut rester debout trop longtemps à cause de sa jambe droite. Mais il s'est tout de même présenté, et j'ai dû lui ordonner d'arrêter, pour sa santé ! », témoigne le lieutenant-colonel Morvan. Le jeune caporal continue à se dépasser, par le sport, et à bien s'intégrer à son nouvel environnement. « Je ne suis plus combattant, mais toujours légionnaire. »

Le 13 juillet 2012, Pawel est fait Français « par le sang versé », lors d'une cérémonie de naturalisation au Sénat. Son parcours fait du jeune caporal un modèle dans la Légion, mais il demeure d'une édifiante modestie. Il ignore combien de temps encore il demeurera légionnaire. Mais son engagement, « Piotr » le respecte, car la Légion, « c'est une aventure humaine. Plus que ça : une famille. » ■

Margaux Thuriot



Le caporal Piotrowicz, blessé au feu, affirme sa fierté d'être légionnaire, même s'il n'est plus combattant.

06/03 – 17/03 MALI DEUX MILITAIRES MORTS POUR LA FRANCE

Le brigadier-chef Wilfried Pingaud a été mortellement touché dans des combats à l'est de Gao. Ce militaire de 37 ans du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique est tombé alors que son unité appuyait les forces maliennes. Lors de la cérémonie d'hommage national, le 14 mars, Jean-Yves Le Drian a promu Wilfried Pingaud au grade supérieur. Marié et père de deux enfants, il a été décoré de la Médaille militaire et nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume. Le caporal Alexandre Van Dooren, pilote d'AMX 10 RC, a été tué après le passage



de son véhicule sur un engin explosif, lors d'une opération de recherche et de destruction de caches terroristes dans la vallée de Terz, au sud de l'Ametettaï. Agé de 24 ans, il appartenait au 1^{er} régiment d'infanterie de marine. Il a été promu



au grade supérieur à titre posthume et fait chevalier de la Légion d'honneur lors de l'hommage national à Angoulême. Il avait auparavant reçu une citation comportant l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec palme ainsi que la Médaille militaire.

06/03 FRANCE QUATRIÈME MISSION JEANNE D'ARC

Composé du bâtiment de projection et de commandement *Tonnerre* et de la frégate anti-sous-marine *Georges Leygues*, le groupe amphibie a quitté Brest pour la quatrième édition de la mission *Jeanne d'Arc*. Chaque année, ce déploiement permet aux officiers élèves de l'École navale d'intégrer des missions opérationnelles,



notamment *Atalante*, dans le cadre de leur stage d'application à la mer. Un groupe tactique embarqué de l'armée de Terre et des exercices avec les marines alliées ajoutent une dimension interarmées et internationale à cette mission de cinq mois. De la Méditerranée à la mer de Chine en passant l'océan Indien, la mission *Jeanne d'Arc* constitue pour les officiers élèves le premier embarquement de longue durée et le point d'orgue de leur formation.

14/03 TCHAD DÉPART DES MIRAGE F1



Présents depuis trente ans au Tchad, les *Mirage F1* ont quitté la base aérienne 172 Adji Kossèï de N'Djamena. Une cérémonie des couleurs a salué l'engagement de ces avions de chasse en Afrique. Ils sont remplacés par des *Rafale* et des *Mirage 2000D* engagés actuellement au Mali. Les détachements de chasse qui se sont succédé comptabilisent

plus de 13 000 missions opérationnelles et 32 000 heures de vol. Ces chasseurs ont été les premiers à se poser à Bamako dans le cadre de l'opération *Serval*. À partir du mois de mai, les *Mirage F1* poursuivront leurs activités opérationnelles pour une mission de police du ciel au-dessus de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

11/03 FRANCE LES ARMÉES EN SOUTIEN DU PLAN NEIGE

Face aux intempéries exceptionnelles qui ont touché le nord-ouest de la France, les autorités civiles ont sollicité l'état-major interarmées de la zone de défense Ouest pour venir en aide aux populations en difficulté. Au total, 120 militaires – marins-pompiers, fusiliers marins, plongeurs démineurs et sapeurs du 6^e régiment de génie – ont été mobilisés pour secourir des automobilistes immobilisés sur les routes, rétablir des itinéraires bloqués et renforcer le dispositif d'hébergement temporaire.

26/02 JORDANIE
L'AMBASSADRICE DE
FRANCE EN VISITE

Caroline Dumas, ambassadrice de France en Jordanie, s'est rendue auprès des militaires du groupement médico-chirurgical de l'opération Tamour. Sur le camp de réfugiés de Za'taari, proche de la frontière syrienne, l'ambassadrice a visité les installations du Service de santé des armées et rencontré les personnels des ONG implantées sur place. L'armée française apporte un soutien médical et une aide chirurgicale d'urgence aux victimes des combats en Syrie depuis le 9 août 2012.

07/03 MALI LE MINISTRE RENCONTRE LES MILITAIRES DE SERVAL



Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'est rendu au cœur du massif des Ifoghas où se sont déroulés les combats les plus rudes contre des groupes terroristes très déterminés. Sur l'aéroport de

Tessalit, Jean-Yves Le Drian s'est directement adressé à un détachement et, au-delà, aux 4000 militaires présents sur le théâtre malien : « Sur vous, ainsi que sur nos frères d'armes tchadiens, dont je sais les souffrances et dont

je salue le grand courage, repose désormais une grande part du succès de l'opération Serval. » Le ministre a également rendu hommage, in situ, aux militaires morts pour la France lors de ces opérations.

27/02 et 01/03 ANTILLES LE VENTÔSE
INTERCEPTE DEUX GO FAST

En mission de lutte contre le narcotrafic en mer des Caraïbes, la frégate de surveillance *Ventôse* a intercepté successivement deux *Go Fast*. En tout, une dizaine de trafiquants ont été arrêtés et 250 kilos de cocaïne saisis grâce au Panther et à l'équipe de visite du navire alors que les deux embarcations faisaient route à grande vitesse. À Fort-de-France,

les trafiquants et leurs cargaisons ont été remis aux enquêteurs de l'antenne Caraïbe de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants. La Marine nationale est l'acteur principal pour intervenir en haute mer dans le cadre de l'action interministérielle et internationale menée par les intervenants de la lutte contre le narcotrafic à partir des Antilles.



12/03 AFGHANISTAN LE DETHELICO
A RAPATRIÉ SES DERNIERS APPAREILS



Après sept ans d'opérations de combat et de transport tactique, les deux derniers hélicoptères du Dethelico ont quitté l'Afghanistan. Au plus fort de leur période d'engagement, entre 2009 et 2012, 14 machines avaient été déployées. Quarante-cinq

mille missions ont été réalisées depuis 2006, avec pour zone d'action Kaboul, les régions de Surobi, de Kapisa, de Wardak et le secteur de Bagram. Le dernier vol opérationnel a permis de conduire une opération d'évacuation au profit de soldats géorgiens en février.

**Général d'armée aérienne Patrick de Rousiers,
président du Comité militaire de l'Union européenne**

L'Europe de la défense, une solidarité nécessaire

L'Europe doit aujourd'hui faire face à de nouveaux défis. Si les souvenirs de la guerre se sont estompés sur son territoire, la situation internationale reste tendue, imprévisible et les nouveaux enjeux politiques, sécuritaires, économiques et environnementaux qui apparaissent sont autant de « surprises stratégiques » qui viennent troubler la paix chèrement acquise.

Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, l'évoquait aussi le 10 décembre dernier, à l'occasion de l'attribution du prix Nobel de la paix à Oslo, en déclarant : « *Aujourd'hui, la paix va de soi. La guerre est impensable. Pourtant, impensable ne signifie pas impossible.* » Si l'Europe n'a plus d'adversaire désigné au sens traditionnel du terme, elle est

logique, la criminalité organisée (trafic d'êtres humains, d'armes, de stupéfiants...) entretient des zones de troubles aux portes de l'Europe. À ces menaces s'ajoutent la piraterie qui touche les intérêts stratégiques européens, mais aussi la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, ou encore l'agression de nos données immatérielles dans le cyberspace.

Des menaces transfrontalières et multidimensionnelles

Enfin, la dynamique des risques évolue. Ainsi, l'accès aux ressources énergétiques et naturelles et l'accroissement de régions connaissant un déficit hydrique représentent des potentialités fortes d'instabilité qui pèsent déjà sur nos politiques de défense et de sécu-

conflicts, l'Union européenne est à ce jour l'un des seuls – sinon le seul – à pouvoir mobiliser les volets politique, diplomatique, humanitaire, économique, juridique, policier et militaire pour la prévention et la résolution d'une crise complexe.

Ainsi, même s'il est de bon ton de railler l'écart entre les ambitions de la politique européenne de défense et l'apparente modestie de ses réalisations, je n'ai pas peur d'affirmer que l'Europe dispose d'un potentiel d'outils considérables qu'elle commence à mettre en œuvre avec force et conviction.

Par le biais de ses 140 délégations réparties à travers le monde, elle entretient un réseau diplomatique dense, capable de soutenir, mais aussi de démultiplier son action. Réunissant des cellules de crise à Bruxelles, elle favorise la prise de décision en associant tous les acteurs concernés du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) du Conseil, et de la Commission (experts civils et militaires de la gestion de crises, acteurs humanitaires, aide au développement, affaires intérieures, justice, représentants de l'Union européenne...).

À titre d'exemple, si l'opération Atalante a pu apporter une réponse significative à la lutte contre la piraterie, c'est parce qu'elle a été capable de proposer une approche globale, allant de l'action militaire à l'action judiciaire, tout en diffusant des bonnes pratiques vers les armateurs du monde entier.

Avec la mission EUTM Mali (*European Union Training Mission Mali*), l'Union européenne s'est impliquée beaucoup plus rapidement et profondément qu'on ne l'a rapporté. Elle a encouragé la prise de conscience au niveau régional, tout en affichant sa détermination à s'engager au profit de la reconstruction de l'armée malienne. Nombre d'États membres ont décidé, en un



C. DOGAS@CONSEIL EUROPEEN

Le 14 janvier, Catherine Ashton (au centre), haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, réunissait une plate-forme de crise sur le Mali.

désormais confrontée à d'autres formes de menaces. L'actualité récente est venue nous rappeler que le terrorisme transnational était capable de frapper au cœur de nos sociétés, de nos pays partenaires, mais aussi de nos intérêts européens à l'étranger. Dans la même

rité. Aujourd'hui, nous avons changé d'échelle. Parce qu'elles sont désormais transfrontalières et multidimensionnelles, ces menaces appellent des réponses qui dépassent le seul cadre des États.

Or, s'il existe plusieurs acteurs internationaux capables d'intervenir dans les



J. BELLEMAND/MARINE NATIONALE

L'Espagne passe le commandement de la force Atalante à la France le 7 avril 2012. Emblématique de la coopération européenne, cette opération est un succès, car elle propose une approche globale, allant de l'action militaire à l'action judiciaire.

très court préavis, de contribuer sur le terrain à cette mission de formation, signe d'un engagement dans la durée de l'Union européenne au Mali et plus largement au Sahel.

Des progrès significatifs ont également été faits dans le domaine capacitaire. La relation étroite qui existe désormais entre l'Agence européenne de défense, le Comité militaire et l'état-major de l'UE permet une vision large et cohérente des besoins en termes de capacités et de réponses à apporter.

Ainsi, de nombreux États membres se sont déjà associés pour mettre en commun leurs capacités. Il s'agit en particulier de la coopération de défense mise en œuvre par les pays nordiques, exemple de partenariat particulièrement intéressant et novateur, notamment dans les domaines de l'organisation et de l'entraînement, mais aussi de l'initiative développée dans le domaine de la surveillance maritime par 15 pays membres, avec le soutien de l'Agence européenne

de défense, ou encore de l'initiative bien connue de l'*European Air Transport Command*. Mais si les lignes bougent, il faut encore progresser.

À l'heure où les budgets de défense sont tendus, une seule réponse s'impose : bâtir une solidarité ambitieuse. Il faut créer plus d'échanges pour faire émerger des partages vertueux afin d'éviter un désarmement structurel subit, mais aussi accroître la capacité d'anticipation collective de l'Union européenne et réviser les processus capacitaires.

Une indispensable optimisation des ressources

Les États-Unis, qui regardent aujourd'hui davantage vers la zone Asie-Pacifique et le Moyen-Orient, nous y encouragent. La mise en place progressive de *clusters* (pôles d'expertise) terrestres, maritimes ou aériens pourrait permettre à plusieurs États qui en auraient la volonté de conduire une réflexion sur des sujets spécifiques. Ces entités

offriraient des gages de progrès concrets et d'optimisation des ressources ceci, sans remettre en cause la souveraineté des nations.

Mais il faut aussi améliorer l'efficacité et la visibilité de la politique de sécurité et de défense commune, accroître le développement des capacités et contribuer au renforcement de l'industrie de défense. C'est tout l'enjeu du Conseil européen qui aura lieu en décembre.

Aujourd'hui, nous faisons en effet le constat paradoxal d'une Europe qui désarme dans un monde qui réarme. Or quelle peut être la place d'une Europe de 500 millions d'habitants si elle ne dispose pas de capacités crédibles pour garantir sa solidarité et contribuer à sa stratégie d'influence ?

En quelques années, l'Union européenne a développé une véritable capacité de gestion des crises. Si des progrès doivent encore être faits, elle dispose aujourd'hui de tous les outils pour devenir un réel multiplicateur de puissance. ■

De nouveaux outils au service de la reconversion

Rencontres, prestations, webradio... Défense Mobilité multiplie les initiatives pour permettre aux militaires de réussir leur insertion dans le milieu professionnel civil.

Réussir sa transition professionnelle n'est pas simple compte tenu de la situation économique, c'est pourquoi nous accompagnons les candidats dans leurs démarches, déclare le général de division Jean-Paul Martial, directeur de Défense Mobilité. Il existe des possibilités d'emploi, mais il faut se préparer pour être recruté. » Afin de renforcer l'aide à la reconversion, Défense Mobilité s'est donc dotée de nouveaux outils, qui permettront notamment d'atteindre l'un de ses objectifs : réduire de 20 % le coût du chômage pour le ministère.

Près d'une trentaine d'entreprises partenaires de Défense Mobilité étaient représentées au premier rendez-vous du Club Défense Mobilité et Entreprises, en janvier dernier, pour approfondir leur lien avec l'agence de reconversion de la Défense. Par des rencontres régulières, le but est de rapprocher le monde de l'entreprise et le personnel de la Défense, de mettre en avant les atouts des civils et militaires prétendants à une reconversion professionnelle et d'écouter les attentes des recruteurs. « Défense Mobilité est une source complémentaire de candidats que nous souhaitons développer car nous croyons aux valeurs acquises par les militaires comme la rigueur, la précision, l'esprit d'équipe, les capacités à coordonner et à anticiper... », énumère Philippe Arrouas,



R. CONNAN@COD

Fin janvier, une trentaine de représentants d'entreprises étaient présents au premier rendez-vous du club Défense Mobilité et Entreprises.

responsable du recrutement chez McDonald's France. Lors de cet événement, le général de corps d'armée Bruno de Saint-Salvy, sous-chef ressources humaines de l'État-Major des armées, a précisé que « nos soldats servent un temps limité, nous avons donc le devoir de les reconverter ». En 2012, environ 2240 militaires ont été reclassés dans les entreprises et fédérations partenaires de Défense Mobilité. Une progression d'environ 30 % par rapport à 2011 qui s'explique en partie par une bonne adéquation entre les attentes des employeurs et la préparation des candidats à ces recrutements. À la création du Club Défense Mobilité et Entreprises s'ajoute la

mise en place de nouveaux outils de communication. En octobre 2012, une webradio a ainsi été lancée. Accessible depuis le site internet defense-mobilite.fr, elle permet d'introduire davantage de proximité et d'interactivité entre le personnel du ministère et les sociétés. « Utiliser de nouveaux moyens de communication est très important pour mobiliser les entreprises, susciter leur intérêt et orienter les militaires vers les secteurs qui recrutent », commente le général de division Martial. Des podcasts (émissions de radio téléchargeables) sont hébergés sur ce support. Certains sont destinés aux ressortissants de la Défense et de la Gendarmerie nationale

ainsi qu'à leurs conjoints afin de promouvoir les services apportés par Défense Mobilité, les moyens mis en œuvre pour accéder à un emploi, les aides et les formations. D'autres sont destinés aux employeurs, parmi lesquels les PME, qui représentent 80 % des reclassements, pour leur présenter les compétences du personnel issu du ministère de la Défense. La webradio est relayée sur la nouvelle page Facebook de Défense Mobilité, ainsi que sur les groupes de discussion Viadeo et LinkedIn.

De nouvelles prestations sont également développées en 2013. Le congé « création reprise d'entreprise » permettra de créer sa société tout en gardant le statut de militaire pendant un an. Et le congé de reconversion sera sécable : le suivi d'une formation pourra être échelonné. Un congé de reconversion de 20 jours est créé pour les volontaires.

« On va aussi développer un outil de gestion des offres d'emploi et améliorer l'accompagnement des cadres supérieurs, ajoute le général de division Martial. Nos nouvelles offres de service forceront notre performance dans l'accompagnement de la transition professionnelle. »

Nelly Moussu

Défense Mobilité, un accompagnement, une réussite

- 23 000 militaires sont accompagnés par Défense Mobilité dans leur transition professionnelle.
- En 2012, 75 % des candidats

à une reconversion suivis par Défense Mobilité ont retrouvé un emploi dans les six mois suivant leur départ du ministère de la Défense.

- En 2012, 54 % des conjoints de personnes de la Défense accompagnés par Défense Mobilité au titre de la mobilité du conjoint ont retrouvé un emploi.

Pour vous informer, rendez-vous dans les pôles ou antennes Défense Mobilité, sur le site internet www.defense-mobilite.fr ou appelez le numéro vert : 0 800 64 50 85 gratuit depuis un poste fixe.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

LES IMPÉRATIFS DE LA COMM

Pour le Mali, comme pour toute opération, l'opinion publique exige images et informations. C'est en particulier le rôle des médias que de répondre à cette demande. La communication opérationnelle y contribue également, tout en veillant à faire respecter la confidentialité de certaines opérations et à faciliter le travail des médias dans les zones de combats.

Le 11 janvier 2013, en réponse à un appel à l'aide du président malien Dioncounda Traoré, le président de la République François Hollande annonce en direct à la télévision l'engagement des armées françaises dans l'opération Serval au Mali. En moins de trois jours, plus de 150 journalistes français rejoignent Bamako, la capitale. La couverture de la situation sur place devient un enjeu primordial pour l'ensemble des médias et de leurs rédactions. Tous souhaitent être au plus près de l'action et pouvoir assister aux combats qui opposeront les soldats français et les groupes terroristes.

Forte pression médiatique

De fait, la pression médiatique est immédiatement très forte ! Nos forces, elles, débutent seulement leur montée en puissance et le dispositif communication qui est jeté sur le terrain n'est qu'imparfaitement installé, sans pouvoir répondre instantanément à cette demande massive des médias. Les journalistes veulent, et c'est normal, être au plus près des actions de combat, alors même qu'au lancement de l'opération, le dispositif militaire français ne vise qu'à interdire aux groupes terroristes de reprendre leur progression vers Bamako. Là encore, difficile de les emmener voir des actions de combat qui n'existent pas, ou quasiment pas, dans une zone d'opération vaste où les déplacements sont difficiles.

Enfin, pour sensibiliser les rédactions aux risques de la zone d'opérations, les ministères des Affaires étrangères et de la Défense rappellent, dans un communiqué de presse, aux reporters présents dans le pays qu'il est nécessaire de prendre quelques précautions afin d'assurer leur sécurité. Cette mise en garde suscite les critiques de certaines associations de journalistes qui accusent les autorités françaises de ne pas permettre aux médias de faire leur travail, interférant ainsi dans la liberté de la presse. On va jusqu'à accuser les armées de mener une guerre sans images et de restreindre l'accès des journalistes aux zones d'opérations. Mais qu'en est-il réellement ?

Tout d'abord, il convient de bien prendre en compte les deux impératifs guidant l'action de la communication opérationnelle : la préservation de la confidentialité des opérations et l'information de l'opinion publique afin d'obtenir son soutien. La confidentialité des opérations est essentielle pour leur succès ainsi que pour la sécurité de nos soldats. Aujourd'hui, alors que nous sommes de plus en plus fréquemment opposés à un ennemi asymétrique, qui ne dispose ni de services de renseignement classiques ni de drones et encore moins de satellites, il faut être conscient que les informations qu'il peut recueillir proviennent principalement de sources ouvertes, notamment les informations diffusées par les médias et relayées sur Internet. Bien évidemment, aucun support ne travaille pour renseigner l'ennemi, mais le fait est que la divulgation involontaire de certaines informations peut fortement compromettre nos actions sur le terrain et mettre en danger la vie de nos militaires.

La communication opérationnelle participe également à convaincre l'opinion publique du bien-fondé de notre intervention. Elle prolonge la communication institutionnelle en expliquant la manière dont nos forces conduisent les opérations et comment nos soldats procèdent sur le terrain pour atteindre ces objectifs. Par l'adhésion de l'opinion publique, nos soldats (mais aussi leurs familles) se sentent soutenus par la nation. Outre la légitimité qu'un soutien fort confère à nos opérations, il s'agit aussi d'un facteur déterminant pour le moral des militaires.

Les moyens de la com ops

Cette communication opérationnelle est mise en œuvre par les équipes militaires spécialisées, déployées au sein même des forces. Leur mission s'exerce dans deux domaines. Il s'agit d'une part d'accueillir et d'aider les journalistes à réaliser leur reportage, en jouant un rôle de facilitateur auprès des unités qui les accueillent. C'est le travail des officiers communication appartenant aux trois armées. Il s'agit d'autre part de recueillir des images permettant d'alimenter en illustrations (photos et vidéos), dans des délais très

MUNICIPATION OPÉRATIONNELLE

courts, les médias qui ne seraient pas présents sur les théâtres d'opérations, mais aussi les supports de la communication institutionnelle, y compris les médias sociaux. Les images recueillies sont également destinées à alimenter les archives photographiques et cinématographiques de la Défense, gérées par l'ECPAD. Cette collecte n'est possible que grâce à la présence quasi-permanente sur le terrain d'équipes militaires dédiées. Elle est effectuée, bien souvent au cœur des combats, par les équipes images appartenant aux Sirpa des trois armées ou à l'ECPAD.

de reporters pour les amener dans les zones d'opérations auxquelles ils ne pouvaient accéder, ou alors avec une prise de risque importante pour leur sécurité. Je constate d'ailleurs que l'accès des journalistes sur le théâtre malien a été bien plus ouvert qu'il ne l'a été en Afghanistan, là aussi pour des raisons de sécurité. Mais il faut aussi reconnaître qu'au vu des contraintes économiques, la concurrence entre les médias devient de plus en plus exacerbée, avec une pression toujours plus forte des rédactions sur leurs correspondants sur le terrain.

Dans ces conditions, il est difficile de satisfaire tout le monde. La nature même des opérations au Mali est d'ailleurs aussi un obstacle à la réalisation de reportages dans les meilleures conditions. Pendant les deux premiers mois de l'opération, le dispositif a été constamment en mouvement. Il ne s'est pas fixé sur des camps ou des bases opérationnelles avancées comme cela pouvait être le cas en Afghanistan. Même si le nombre de journalistes présents avait été moins important, la guerre de mouvement ne permet-



J. LEMPIN@ECPAD-EWA

On a parfois lu ou entendu parler de « guerre sans images », mais nous avons fourni aux différents médias plus d'une centaine de bandes éléments de plusieurs minutes chacune et près de 500 photos illustrant les opérations. Ces images ont d'ailleurs largement été reprises par les journaux, les magazines et les émissions de télévision.

Une « guerre à laquelle les journalistes n'ont pas pu accéder » a été évoquée. Or nous avons accueilli en deux mois, et malgré les contraintes que cela constitue, plus de 400 journalistes dans nos unités, pour une demi-journée ou pour plusieurs jours. Nous avons également transporté dans nos avions ou nos hélicoptères plusieurs centaines

Un cameraman et un preneur de son suivent des hommes du 92^e RI déployés à Gao.

pas de conduire dans de bonnes conditions leur immersion au sein des unités (journalistes *embedded*). Militaires et médias doivent être capables de comprendre les impératifs et les contraintes de chacun. Si, dans un premier temps, l'afflux et la pression des reporters sur le théâtre malien n'ont pas permis de satisfaire toutes les demandes, les efforts réguliers et l'activité sur le terrain ont offert aux médias de travailler dans les meilleures conditions possibles : il suffit de voir les nombreux reportages de grande qualité, qui ont, semble-t-il, déclenché un franc soutien de l'opinion publique française à Serval. ■

Colonel Thierry Burkhard, conseiller communication du chef d'État-Major des armées

Interview

Général François Lecointre, commandant de la mission européenne de formation de **« L'EUTM Mali doit répondre aux besoins opér**



J. SALLES@ECPAD

Quel est l'objectif de l'European Training Mission Mali (EUTM Mali) ?

L'Union européenne est directement concernée par la situation au Sahel. Cette région entre dans sa zone d'intérêts, et l'Union s'intéresse à ce qui contrevient à sa sécurité. De plus, le conflit malien n'est pas uniquement un problème français. L'UE a toute légitimité à s'engager en tant que telle. Elle le fait à l'invitation des autorités maliennes et en conformité avec la résolution 2071 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le but de cette action est de répondre aux besoins opérationnels de l'armée malienne, en vertu d'un mandat de formation et d'expertise. L'EUTM Mali est une mission militaire, mais sa portée va au-delà. L'aide à la reconstruction de l'armée malienne sous le contrôle des autorités civiles légitimes représente un pilier de l'édification étatique et participe de l'État de droit. En cela, elle s'inscrit pleinement dans la stratégie européenne de restauration de l'ordre constitutionnel et démocratique au Mali.

De quelle manière s'organise cette mission européenne de formation au Mali ?

L'EUTM Mali se décline en deux volets. Le premier consiste, après une phase d'audit en cours depuis le 8 février, en expertise et conseil au profit des autorités militaires maliennes. Une vingtaine d'officiers européens sont à Bamako avec pour objectif de dresser, en étroite collaboration avec l'état-major malien, un état des lieux des besoins de l'armée malienne. Ils sont chargés d'élaborer un document de réorganisation, qui devrait être finalisé à la fin mars. Ce dernier permettra d'obtenir une vision globale du travail à accomplir et de démarrer la dimension conseil.

Le second volet concerne l'instruction à proprement parler. L'EUTM Mali va former quatre bataillons maliens, soit environ la moitié des forces opérationnelles maliennes. Pour cela, nous avons besoin d'un camp d'entraînement, d'instructeurs, de moyens médicaux et d'une force de protection. L'identification et le déploiement de ces éléments sont en cours et nous envisageons de pouvoir débiter la formation du premier bataillon dès le début de ce mois d'avril. L'instruction de chaque unité devrait durer en moyenne dix semaines, et nous pouvons penser que les premiers bataillons formés pourront être engagés sur le terrain en juillet.

C'est un calendrier indicatif bien sûr, mais, déjà, nous pouvons nous féliciter de la rapidité de réponse de l'Union européenne. En moins de quatre mois, nous avons pris la décision de lancer une mission, nous l'avons élaborée, et nous avons commencé à déployer nos éléments, et tout cela, malgré le défi que représente la multinationalité dans la prise de décision. Je tiens à le souligner, car c'est un record !



C. CAVALLO@MARINE NATIONALE

Le 8 février, une première équipe de conseillers militaires de l'UE arrive à Bamako pour dresser un état des lieux des besoins de l'armée malienne.

l'armée malienne, l'EUTM Mali

ationnels de l'armée malienne »

L'EUTM Mali comporte une forte composante française avec environ 200 militaires, mais de nombreux pays européens y participent. De combien d'hommes et de femmes disposera-t-elle au total ?

L'EUTM Mali possède effectivement une dimension multinationale importante : 22 nationalités européennes y sont représentées. Parmi les officiers « d'audit » actuellement sur le terrain, nous comptons des Suédois, des Espagnols ou encore des Britanniques. Mais il est essentiel qu'elle compte une composante francophone, en particulier pour les contacts avec l'armée malienne et pour l'échange d'expertise. Dans son ensemble, la mission comptera 550 hommes,

« 22 nationalités sont représentées dans l'EUTM Mali qui comptera 550 hommes. »

dont 200 formateurs, une compagnie de force de protection, soit 150 hommes, et 200 personnels pour les états-majors (Bamako et Koulikoro), la logistique et le soutien médical.

Avez-vous identifié en amont les principaux aspects du contenu de la formation ?

Nous aurons une idée plus précise des points qu'il faudra développer à l'issue de la première phase de la mission, mais nous savons déjà qu'un important travail de structuration de l'armée malienne et de sa chaîne d'autorité sera nécessaire.

De façon générale, nous allons travailler la capacité à délivrer des feux, à manœuvrer, à conduire une action coordonnée. L'idée qui sous-tend tout cela et la clé de ce travail de formation, c'est la restauration de la force morale.

Cette dernière repose sur un lien hiérarchique basé sur la confiance, le respect mutuel et le sentiment d'appartenance collective. Le mandat de l'EUTM Mali a été fixé à quinze mois, et nous adapterons son format en fonction des domaines que nous jugerons essentiels d'approfondir.

Comment l'EUTM Mali va-t-elle s'inscrire dans le contexte régional où de nombreux acteurs sont présents ?

Elle travaillera en collaboration avec les autres opérations déployées dans le pays. Toutefois, je tiens à souligner qu'elle ne possède pas de composante opérationnelle. Nous ne serons pas engagés dans des actions de combat.

Néanmoins, nous aurons des officiers de liaison avec l'opération Serval et avec la Mission internationale de soutien au Mali (Misma). Nous allons être en proche coordination avec

les différentes forces engagées. C'est essentiel, car nous devons voir comment se conjugueront les engagements de l'armée française et de la Misma avec la montée en puissance de l'armée malienne.

Par ailleurs, des liens sont en train de s'établir entre les différentes composantes civiles de la stratégie de l'UE au Sahel. Nous travaillons en relation directe avec la délégation de l'Union européenne à Bamako, dirigée par l'ambassadeur de l'UE, Richard Zink, ainsi qu'avec l'officier de liaison d'Eucap Sahel-Niger, mission civile européenne qui vise à combattre le crime organisé et le terrorisme. Nous sommes en coordination constante avec les différents acteurs de l'Union européenne présents dans la région. ■

Propos recueillis par Margaux Thuriot

LA MARINE NATIONALE DANS LA FONCTION GARDE-CÔTE

Créée par décret en 2010, la fonction garde-côte a pour but de rapprocher les administrations ayant des compétences en mer (la douane, la Marine nationale, la police, la sécurité civile, la gendarmerie et les affaires maritimes) pour optimiser l'action de l'État en mer (AEM). Le Centre opérationnel de la fonction garde-côte, placé sous la responsabilité du secrétaire général de la mer, effectue de la veille et de l'analyse de la situation maritime, partage ces informations entre les autorités politiques et administratives, déclenche des alertes et suit les crises. Focus sur les sept domaines d'action de la Marine nationale dans le cadre de cette fonction.

LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SAUVETAGE

Secours aux
personnes et aide médicale

Répression des pollutions
volontaires

Prévention et lutte contre
les pollutions accidentelles



DES DÉCISIONS POLITIQUES AU TERRAIN

Codir

Comité directeur de la fonction garde-côte

- Présidé par le secrétaire général de la mer, en présence des directeurs des administrations disposant de moyens aéromaritimes, ce comité se réunit au moins deux fois par an.
- **Rôle** : analyser les enjeux, définir les besoins, renforcer la mutualisation des moyens, échanger les savoir-faire.
- **Objectif** : élaborer les politiques de la fonction garde-côte pour la cohérence et l'efficacité du dispositif. Celles-ci sont appliquées par le COFGC et les préfets maritimes.

COFGC

Centre opérationnel de la fonction garde-côte

- Entité nationale située à Paris, composée de huit officiers permanents provenant de la douane, de la Marine nationale, de la police, de la sécurité civile, de la gendarmerie et des affaires maritimes et renforcée par cinq officiers réservistes.
- **Rôle** : veiller 24h/24h et analyser la situation maritime, partager les informations d'intérêt maritime entre les autorités politiques et administratives, alerter et suivre les crises.

Les trois préfets maritimes en métropole et les délégués du gouvernement pour l'AEM en outre-mer

- Conduisent les opérations et coordonnent les administrations chargées de l'action de l'État en mer (AEM), parmi lesquelles se trouve la Marine nationale.

SÉCURITÉ

Diffusion des informations nautiques et météorologiques par ses sémaphores

Intervention sur les navires en difficulté

Conduite des déminages en mer

SÛRETÉ MARITIME

Alerte Vigimer

Maintien de l'ordre en mer

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

LUTTE CONTRE LES TRAFICS

La Commission des recours des militaires (CRM) instruit les demandes formées par les soldats contestant une décision relative à leur situation personnelle. Elle rédige ensuite une recommandation destinée au ministre compétent (Défense, Intérieur, Mer). Mais ce dernier prend seul la décision finale.

VOIE DE RECOURS

Mutation, prime, notation, renouvellement de contrat... Au cours de sa carrière, le personnel militaire peut souhaiter contester des décisions administratives prises par l'institution concernant sa situation personnelle. Mais vers qui se tourner une fois que l'on a épuisé la voie hiérarchique « normale » du circuit administratif interne de son organisme ?

Dans le secteur privé, quand un salarié a un litige avec son employeur, il fait appel au conseil de prud'hommes. Les agents de l'administration publique, eux, se présentent devant le tribunal administratif. La particularité du militaire est qu'en dehors du recrutement initial, du domaine disciplinaire et des procédures engagées par les finances publiques, il ne peut pas saisir directement le juge administratif d'une décision qu'il conteste. Depuis 2001, il est contraint, en premier lieu, de former un recours administratif préalable obligatoire auprès de la Commission des recours des militaires (CRM).

Instance précontentieuse organisée sur le modèle d'un tribunal administratif, la commission enregistre et examine, en toute indépendance, tout recours formé par un militaire souhaitant contester un acte relatif à sa situation personnelle afin de proposer au ministre concerné un avis motivé. Au final, seul le ministre décide : celui-ci peut suivre totalement, en partie, ou rejeter la proposition de la CRM.

Si, à l'origine, la création de la CRM a pour but d'alléger la charge qui pèse sur le Conseil d'État, alors principal juge des contentieux formés par les officiers, par la suite, ce filtre se révèle offrir plusieurs avantages pour les militaires. Le premier concerne le délai de réponse. « Lorsque vous introduisez un recours devant le juge administratif, il se passe entre un et trois ans avant que celui-ci ne soit examiné tellement les tribunaux administratifs sont engorgés, explique le contrôleur général des armées Jean-Robert Rebmeister, président de la commis-

sion. *La CRM garantit une décision du ministre dans les quatre mois.* » Le deuxième avantage relève des attributions du ministre. À la différence du juge administratif, qui ne peut statuer qu'en droit, le ministre peut, quant à lui, prendre des décisions en équité ou en opportunité. Le président de la CRM pré-

cise : « Quand le texte relatif à la prime d'appontage de nuit a été écrit, il ne concernait que les pilotes de l'aéronavale, car personne n'imaginait, à l'époque, que d'autres pilotes pourraient être amenés, un jour, à se poser sur un porte-avions. Le ministre de la Défense a pu décider que même si le texte ne prévoyait pas cette situation, la prime pouvait être accordée à titre exceptionnel à un pilote de l'armée de l'Air affecté dans une flotille de l'aéronavale. » Il apparaît dès lors que la CRM peut concourir à l'évolution de la réglementation du fait de la multiplication des recours sur tel ou tel point. Elle endosse ainsi non seulement un rôle de médiation lors d'une faiblesse de l'administration, mais aussi de veille juridique.

Le contrôleur général des armées Jean-Robert Rebmeister souligne le bon fonctionnement du système, car « moins de 10 % des militaires dont le recours est rejeté par la commission poursuivent leur action devant un tribunal administratif. Ceci pour deux raisons. Soit les militaires obtiennent satisfaction (environ un tiers), soit leur recours est rejeté, mais ils ont compris pourquoi et considèrent qu'au regard de l'argumentation développée par la commission, ils n'ont aucune chance de gagner devant le juge administratif. Ils ont raison, car sur les 10 % qui poursuivent leur action, 90 % d'entre eux sont déboutés. Ce qui veut dire que la commission joue bien le rôle de régulation pour lequel elle a été créée ».

Chaque année, la CRM enregistre environ 3500 recours (3358 en 2012). Cela équivaut au nombre d'affaires traitées

Une séance de travail des membres permanents de la Commission de recours des militaires. En bout de table, le président de la CRM, le contrôleur général des armées Jean-Robert Rebmeister.



XAVIE GASPARD

« Moins de 10 % des militaires dont le recours est rejeté par la commission poursuivent leur action devant un tribunal administratif. [...] Ce qui veut dire que la commission joue bien le rôle de régulation pour lequel elle a été créée. »

chaque année par une juridiction comme Amiens. Cependant, le président de la commission estime que « cela est peu par rapport au nombre considérable d'actes de gestion réalisés au profit de 350 000 militaires, gendarmes compris ». Par ailleurs, sur les 3 500 recours enregistrés, seuls 2 000 nécessitent un examen par la commission. Les 1 500 autres dossiers sont soit irrecevables, soit traités en amont directement entre le rapporteur chargé du dossier et l'auteur du recours.

Les sujets de recours sont pour un tiers indemnitaires (frais de déplacement et déménagements), un tiers statutaires (essentiellement les notations), le dernier tiers traitant de

thèmes divers. « Ici, j'ai découvert la valeur symbolique de la notation. Les militaires sont extrêmement sensibles au regard que porte sur eux leur hiérarchie », ajoute le président de la CRM. Au total, 16 officiers sur 1 000 font un recours chaque année alors qu'on ne compte que 12,4 sous-officiers et 6,9 militaires du rang sur 1 000. « Cela s'explique sans doute par le fait que les officiers sont plus habitués aux procédures », conclut Jean-Robert Rebmeister. Le recours administratif préalable obligatoire donne la possibilité à tout militaire de bénéficier d'un second regard sur sa situation individuelle. ■

Xavie Gaspard

La Commission des recours des militaires

LE FONCTIONNEMENT DE LA PROCÉDURE

QUI PEUT EFFECTUER UN RECOURS ?

Tout militaire ou ancien militaire, quel que soit son grade, son statut et son armée, peut saisir la CRM pour contester un acte relatif à sa situation personnelle. Les ayants cause des militaires décédés, comme la veuve ou les orphelins, ne peuvent pas agir devant la commission.

Le rapporteur s'empare des différents points soulignés par les deux parties et, après étude, suggère à la commission de proposer d'agréer totalement ou partiellement, ou de rejeter le recours. La commission se réunit autour du dossier afin de former la recommandation au ministre avec un projet de décision qui est communiqué à tous les cabinets concernés. La décision revient signée ou avec demande de modification du ministre.

QUI COMPOSE LA CRM ?

Elle réunit des membres nommés pour deux ans, dont le mandat est renouvelable une fois, proposés par leurs chefs d'état-major ou par des autorités assimilées, et nommés par les ministres concernés (Défense, Intérieur, Mer). Majoritairement officiers généraux en 2^e section afin d'être totalement indépendants, mais ayant quitté leurs fonctions depuis moins de dix-huit mois afin d'être encore au fait de la condition militaire, tous ont exercé d'éminentes fonctions (DRH, inspecteur général...) qui leur confèrent une solide expérience de leur armée.

COMMENT TRAITE-T-ON UN DOSSIER DE RECOURS ?

Il faut distinguer deux temps. Le premier consiste en une prise en main du dossier par le rapporteur afin de l'instruire. Le second concerne le vote de la commission.

Sept personnes votent : le président, officier général ou contrôleur général en activité avec voix prépondérante lorsque la commission est réduite par suite de l'absence d'un des votants, et quatre généraux appartenant respectivement aux trois armées et à la gendarmerie mais qui ne les représentent pas.

Le sixième membre est un représentant de l'armée ou de la formation d'appartenance du militaire qui forme un recours. Le septième membre est un représentant du ministère d'appartenance du militaire ayant formé le recours.

COMMENT SAISIT-ON LA CRM ?

Par courrier recommandé avec accusé de réception dans les deux mois à partir de la date à laquelle on a eu connaissance de la décision que l'on attaque, et en joignant l'acte que l'on conteste. Le requérant n'a pas de contact physique avec la commission. Le dossier est ensuite confié à un rapporteur qui va instruire l'affaire en toute indépendance, en prenant contact avec les différentes instances concernées. La CRM envoie la réponse de son gestionnaire (qui a cinq semaines pour répondre) à l'intéressé. Ce dernier dispose d'un délai de quinze jours pour poursuivre.

QUI PREND LA DÉCISION FINALE ?

Elle est prise par le ministre du domaine concerné – Défense, Intérieur, Mer – ou, dans certains cas, conjointement. Cette décision, qui n'est pas liée par la recommandation de la CRM, clôt le recours administratif préalable. Une fois notifiée au requérant, cette décision lui ouvre le droit de saisir la juridiction administrative.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

11 et 15/03 REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR AUX TROIS MILITAIRES TUÉS PAR MOHAMED MERAH

Première victime de Mohamed Merah, l'adjudant Imad Ibn Ziaten a reçu à titre posthume les insignes de la Légion d'honneur, remises par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, lors d'une cérémonie au 1^{er} régiment du train parachutiste de Toulouse. Également « Morts pour le service de la nation », le caporal-chef Abel Chenouf et le caporal Mohamed Legouad du 17^e régiment du

génie parachutiste ont eux aussi été nommés chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, quatre jours plus tard, à Montauban. Le ministre de la Défense a rappelé qu'« *attaquer les militaires parce qu'ils sont militaires, c'est prendre l'armée française pour cible, l'armée de la République, le cœur de la nation, tous ceux qui mettent leur vie en jeu pour défendre notre souveraineté.* »



06/03 VOL INAUGURAL DE L'A400M

Le premier avion de transport militaire A400M aux couleurs de l'armée de l'Air a effectué un vol inaugural de plus de cinq heures au-dessus de l'Espagne. L'A400M Atlas, qui sera livré à l'armée de l'Air dans le courant de l'année, stationnera sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy avec les

escadrons de transport Transall et Hercules. La France est la première nation à bénéficier de cet aéronef issu d'un programme européen. Il est capable d'effectuer 8 700 kilomètres sans escale (soit un Paris-Johannesburg) ou encore de transporter jusqu'à 37 tonnes sur 3 300 kilomètres.

21-24/03 UN STAND DÉFENSE AU SALON MONDIAL DU TOURISME

À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre et du 70^e anniversaire de la Libération, le ministère de la Défense a pris ses quartiers au Salon mondial du tourisme, à Paris. Le ministre délégué chargé des Anciens Combattants, Kader Arif, y a annoncé la signature d'une convention entre les ministères du Tourisme et de la Défense pour développer le tourisme de mémoire et

créer de nouveaux chemins mémoriels. Riche de son patrimoine culturel et historique, la Défense possède une multitude de sites emblématiques. La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives est responsable de ces lieux qui enregistrent de fortes progressions en termes de fréquentation et qui contribuent à la vitalité économique de nombreux territoires français.



06/03 L'AMIRAL GUILLAUD RENCONTRE SON HOMOLOGUE POLONAIS

Reçu par l'amiral Édouard Guillaud, chef d'État-Major des armées (Cema), le général Mieczyslaw Cieniuch, Cema polonais, a échangé sur d'importants sujets internationaux. Au cœur des discussions, l'engagement des deux pays au sein de l'Alliance

atlantique et dans le cadre de la politique de sécurité et de défense européenne à laquelle ils sont attachés. Le Cema polonais a également renouvelé son soutien aux opérations françaises au Mali et à la mission européenne de formation EUTM Mali.

R. PELLEGRINO@ECPAD - S. RAMADIER@AIRBUS MILITARY - J. ROBERT@DMPA - A. KARAGHEZIAN@ECPAD - ©GROUPE MONITEUR - C. POINOT@MARINE NATIONALE - ©ARMÉE DE L'AIR - J.-J. CHATARD@DICO

04-05/04 LE MINISTÈRE PRÉSENT AU SALON DE L'EMPLOI PUBLIC

Porte de Versailles, la Défense a accueilli les visiteurs civils du Salon de l'emploi public autour de trois espaces d'information et d'échanges. Un stand tenu par Défense Mobilité était destiné aux militaires

en transition professionnelle. Plusieurs conférences et séances d'informations ont eu lieu sur les besoins de l'institution, les concours et le recrutement des personnes handicapées.



15/03 DISSOLUTION DE L'ÉCOLE DES OFFICIERS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE

Sur le site de Lanvéoc-Poulmic, une cérémonie a officialisé la fermeture des portes de l'École des officiers du commissariat de la Marine (EOCM). Un nouvel établissement, l'École des commissaires des armées – à vocation interarmées –, ouvrira en septembre prochain à Salon-de-Provence. Durant ses cent

cinquante ans d'existence, l'EOCM a formé chaque année jusqu'à 50 élèves officiers: les commissaires, les officiers du corps technique et administratif de la Marine, mais aussi les officiers sous contrat court commissaires de la Marine ou encore les aspirants commissaires polytechniciens.

11/03 L'ARMÉE DE L'AIR POURSUIT SA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Lancée en 2011, la campagne de recrutement de l'armée de l'Air refait parler d'elle avec une nouvelle application sur sa page officielle Facebook. Son contenu offre un premier niveau d'information (actualité du recrutement, carte des bureaux Air des

métiers et aux vidéos de recrutement) et permet la diffusion d'une série web, *À l'épreuve de l'air*, réalisée en partenariat avec MSN. Objectif : inciter les 15-24 ans à se rendre sur le site de recrutement www.air-touteunearme.fr, qui a déjà généré plus de 1 300 000 visites et 14 000 candidatures en ligne.



25-29/03 LA FRANCE VAINQUEUR DES 2^E JEUX MONDIAUX MILITAIRES

Trente. C'est le nombre de médailles qu'a remporté la délégation française lors de la 2^e édition des Jeux mondiaux militaires d'hiver (JMMH) qui se sont déroulés à Annecy. L'événement, qui a réuni 40 nations, 1 000 athlètes autour de six disci-

plines, a permis aux armées françaises de s'illustrer en raflant 12 médailles d'or, parmi lesquelles celle de patrouille femmes (photo), 7 d'argent et 11 de bronze. La France monte ainsi sur la première marche du podium du classement général.

DOSSIER

L'INFRASTRUCTURE



SUR TOUS LES

STRUCTURE



Du dôme des Invalides au ponton des Fremm, du tarmac de Tessalit à l'hébergement des familles, l'immobilier recouvre de multiples réalités au sein de la Défense. Conçue par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives et conduite par le Service de l'infrastructure de Défense – tous deux sous tutelle du Secrétariat général pour l'administration –, la fonction de bâtisseurs s'adapte en permanence aux besoins opérationnels et aux exigences environnementales.

Dossier réalisé par Carine Bobbera et Paul Hessenbruch

LES FRONTS

Interview du contrôleur
général des armées
Éric Lucas,
directeur de la mémoire,
du patrimoine
et des archives



J. ROBERT@DMPA

Quelle est la place de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) dans la fonction « infrastructure » du ministère ?

Au sein du Secrétariat général pour l'administration, la DMPA est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique d'ensemble du ministère en matière immobilière, domaniale, environnementale et du logement des familles. Elle traite des dossiers relatifs à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, aux monuments historiques et au développement durable.

En ce qui concerne l'infrastructure, il revient aussi à la DMPA d'assurer l'élaboration et le suivi de la programmation pluri-annuelle des crédits de politique immobilière et des budgets correspondants. Cet exercice est mené en étroite relation avec l'État-Major des armées, les états-majors d'armées, la Direction générale de l'armement, différents services et directions et, bien sûr, la direction centrale du Service d'infrastructure de la Défense, à qui la DMPA adresse ses plans de charge.

C'est également la DMPA qui valide l'ensemble des schémas directeurs élaborés au niveau local par les commandants de bases de défense. Ces schémas directeurs permettent d'établir une vision prospective sur le devenir de l'ensemble des emprises du ministère.

Pourriez-vous brosser les grandes lignes de votre politique immobilière ?

Elle est faite avant tout pour répondre aux besoins opérationnels du ministère. Il s'agit de s'assurer que les armées,

directions et services qui composent le ministère disposent de l'infrastructure dont ils ont besoin pour mener à bien leurs missions. Ces besoins peuvent se décliner en trois grandes familles : les infrastructures destinées à accueillir les nouveaux programmes d'armement, les infrastructures techniques spécifiques permettant de mener à bien les activités opérationnelles et celles de soutien commun.

L'autre objectif consiste à identifier les enceintes inutiles, densifier les emprises actives afin de diminuer l'empreinte immobilière du ministère et réduire ses coûts de fonctionnement. Il s'agit d'utiliser au mieux nos ressources financières et d'optimiser l'utilisation de nos emprises immobilières qui génèrent des coûts de fonctionnement et d'entretien lourds. Les cessions d'emprises sont impératives car le ministère bénéficie du retour des produits des cessions qu'il consent et qu'il peut réinvestir au profit de son infrastructure. Enfin, la DMPA vient de remanier profondément les compétences des acteurs intervenant dans le domaine immobilier afin d'en limiter le nombre et de déconcentrer les décisions au niveau des commandants de bases de défense.

Quel est le rôle de la direction dans le regroupement du ministère sur le site de Balard ?

Le rôle de la DMPA est de conduire la manœuvre immobilière parisienne, c'est-à-dire de s'assurer que, pendant la durée des travaux à Balard, les services qui doivent quitter les sites sont bien accueillis dans d'autres locaux adaptés à

leurs besoins. Et à l'issue des travaux, de s'assurer que les services qui ne seront pas logés à Balard disposent bien d'un site d'accueil. La DMPA est également chargée de suivre, en lien avec le service France domaine, la cession des sites parisiens qui seront libérés dans le cadre du projet Balard.

Les administrés civils et militaires reçoivent en ce moment leur ordre de mutation. Quelle est la problématique du logement, particulièrement en région parisienne ?

La Défense déploie des efforts considérables pour permettre aux personnels mutés d'obtenir un lieu de résidence correspondant à leur composition familiale et à leur niveau de ressources. Le parc proposé par le ministère – constitué d'environ 48000 logements – est en constante évolution pour renforcer l'offre dans les zones de densification ou de forte tension locative, comme c'est le cas en région parisienne. L'an dernier, 715 habitats nouveaux ont été livrés et 514 ont été commandés.

Dans ce contexte, et tout particulièrement au cours du plan annuel de mutations, de mars à septembre, les bureaux du logement des bases de défense sont mobilisés pour apporter aux ressortissants éligibles l'aide nécessaire dans leur recherche.

Pour que les propositions de logis aux nouveaux arrivants soient traitées dans de bonnes conditions, il faut que les partants jouent le jeu en signalant le plus en amont possible leur départ. ■

Propos recueillis par la rédaction

Le Service d'infrastructure de la Défense, bras armé du ministère

**Créé fin 2005,
le Service
d'infrastructure de
la Défense (SID)
doit entretenir
le domaine
immobilier,
construire de
nouvelles unités
et conseiller dans
la préparation
d'opérations
d'infrastructures.**

Le Service d'infrastructure de la Défense (SID) est le référent unique du ministère en matière de construction, de maintenance et de gestion immobilière. Conseiller et expert, il conduit et réalise les opérations d'infrastructure au profit des armées et de l'ensemble des directions et services. Adapté à la carte militaire des bases de défense, le réseau du SID regroupe une direction centrale avec son centre d'expertise à Versailles, sept établissements du SID, cinquante-quatre unités de soutien et huit directions en outre-mer et à l'étranger. Adapté aux besoins des opérations extérieures menées par la France, le SID déploie sur l'ensemble des théâtres plus de cinquante spécialistes, officiers et sous-officiers

dans le domaine du soutien au stationnement.

La stratégie immobilière du ministère est définie dans un document de référence unique, le schéma directeur immobilier des bases de défense (SDIBdD). Initié par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, à laquelle le SID apporte son expertise, ce dispositif a refondu le périmètre et la procédure d'élaboration des schémas directeurs des emprises de la Défense. L'objectif est d'établir la totalité des SDIBdD à l'horizon 2014.

Un décret de 2010 désigne le SID pour assurer l'approvisionnement, le stockage et la distribution de l'énergie, hors produits pétroliers. Le service est ainsi devenu l'opérateur unique dans l'achat d'électricité et de gaz nécessaires.



MISE EN ŒUVRE



J. CAUCHOIS@SID/SID TOURS

Un bureau d'études techniques, le Centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la Défense, intervient dans la conception des champs de tirs destinés à tout type d'armement et dans le contrôle de la réglementation. Pour l'expertise des aires aéronautiques, ce centre collabore étroitement avec le service technique de l'aviation civile.

Dans le domaine du nucléaire, le SID soutient et maintient en condition ces ouvrages sensibles tout en les adaptant à l'accueil des nouveaux systèmes d'armes. Il conduit les analyses et les études qui garantissent le niveau de sécurité nécessaire pour la maîtrise et le confinement des matières fissiles, depuis la conception jusqu'à la mise en service.

Le SID est responsable du maintien en condition opérationnelle de l'outil industriel de la Marine sur les bases navales : digues, bassins, quais, grues, portes de bassins, stations de pompage et pontons. Le service pilote également l'exploitation des réseaux d'électricité, d'air et d'eau et contractualise l'achat des fluides.

Il déploie également ses activités en tant qu'acheteur public socio-responsable engagé en faveur du développement durable et de l'insertion sociale qui vise à couvrir l'ensemble des besoins en infrastructure du ministère.

Le SID agit dans le cadre du plan d'action environnement ministériel, principalement dans la performance énergétique et la qualité environnementale des constructions.

La direction centrale du SID a participé à l'élaboration de la stratégie ministérielle de performance énergétique (SMPE) pilotée par le Secrétariat général pour l'administration (SGA). Cette

stratégie cristallise les objectifs de la politique énergétique du ministère. Arrêtée pour cinq ans, la SMPE retient cinq axes : l'achat, la connaissance, la gouvernance, la rationalisation et l'autonomie. Mais économiser l'énergie passe aussi par une meilleure connaissance des consommations. Le service s'est investi dans le rapport des audits « énergie » des bâtiments. Il a quantifié l'effort financier pour réduire la consommation énergétique du ministère de 20 % d'ici 2020 et a permis d'établir une première classification des actions énergétiques à mener. Enfin, son action s'inscrit dans une politique de qualité environnementale afin de concilier construction durable et exigences opérationnelles. Les opérations d'infrastructure sont réalisées en limitant au maximum leur impact environnemental. L'obtention d'une certification haute qualité environnementale est étudiée pour chaque projet. Elle procède d'une démarche volontaire, en fonction des contraintes opérationnelles ou calendaires.

Fort de 4700 collaborateurs, le SID est rattaché au SGA. Il a été créé en 2005 par fusion des services du génie de chaque armée et est dirigé depuis octobre 2012 par l'ingénieur général de 1^{re} classe René Stéphan. Ses spécialistes, dont les trois quarts sont personnels civils de la Défense, interviennent en métropole, en outre-mer, à l'étranger au sein des forces prépositionnées et sur les théâtres d'opérations extérieures. Le service investit plus d'un milliard d'euros chaque année en marchés de travaux réalisés par des établissements du BTP, majoritairement de petites et moyennes entreprises. ■

Commandant Pfau, chargé de communication du SID

À gauche : la tour de contrôle de la base aérienne d'Avord, construite en 2010, a fait l'objet d'un partenariat entre le SID et le service national de l'ingénierie aéroportuaire (ministère de l'Équipement).

Des soldats au service de l'infrastructure

Le SID repose avant tout sur des hommes et des femmes compétents pour construire et entretenir le patrimoine. Retour sur trois parcours différents, motivés par un même objectif : le soutien aux forces.



PHOTOS : SID

Ingénieur en chef de 2^e classe Christophe Kintz, 47 ans, établissement du Service d'infrastructure de Défense, Rennes.

Je suis entré dans l'armée après un DEA en urbanisme. J'ai d'abord effectué une période de trois ans en régiment avant d'intégrer comme sous-lieutenant, en 1993, la direction centrale du génie, où un poste pour gérer l'interface entre l'infrastructure et les problématiques de défense venait d'être créé. Je suis resté près de dix ans en place, ce qui m'a permis de poursuivre mes études en parallèle. J'ai ainsi obtenu un DESS spécialisé en aménagement de défense, puis un doctorat dans les années 2000. Ma thèse portait sur l'évolution du patrimoine de l'armée de Terre et ses conséquences sur l'urbanisme et l'environnement. J'ai ensuite été affecté à la direction des travaux maritimes de Dakar, puis de Cherbourg. À partir de 2001, je me suis spécialisé dans la maintenance du patrimoine immobilier. En 2010, mon dossier a été retenu par le Service d'infrastructure de la Défense pour devenir ingénieur militaire d'infrastructure (IMI).

Aujourd'hui, je travaille à Rennes, où je suis en charge du maintien en condition opérationnelle de tous types d'infrastructures : pistes d'atterrissage, pontons, ateliers de réparation... En juin 2011, j'ai été le premier IMI à être projeté en Afghanistan. Dans le cadre du désengagement des forces françaises, je me suis occupé du redéploiement des matériels d'infrastructure. C'est sur ce genre de théâtre que l'on mesure l'importance d'être avant tout un soldat, en mesure d'agir en conséquence.

**Adjudant-chef Eric Grzegorek, 47 ans,
unité de soutien d'infrastructure de Défense, Paris.**

Je suis entré en service en 1987, et j'ai commencé dans l'arme des transmissions, à Agen. J'ai connu plusieurs affectations, notamment en Allemagne, au cours desquelles j'ai participé à des missions opérationnelles. En parallèle de ma spécialité de transmetteur, j'ai développé un véritable intérêt pour l'infrastructure. En 2009, j'ai donc décidé de passer le concours de l'École du génie, à Angers, pour devenir conducteur de travaux. J'avais envie de mettre à profit mes compétences au service de l'infrastructure de Défense.

Dans l'exercice de mon métier, le milieu militaire offre une grande diversité des environnements par rapport au civil. J'ai par exemple effectué des travaux à l'hôpital Percy, où je me suis occupé de la réfection d'un service de grands brûlés, mais j'ai également travaillé à la construction de puits ou à la réhabilitation d'écoles dans le cadre des actions civilo-militaires en Afghanistan. Au sein des armées, un conducteur de travaux doit donc couvrir un spectre large de missions. Les contraintes sont à chaque fois très différentes. Lorsqu'on se trouve en opération extérieure, on est avant tout soldat et la principale préoccupation, c'est d'assurer sa propre sécurité. En Kapisa, je suis intervenu en tant qu'expert de l'infrastructure. J'ai assuré des chantiers en lien avec des entreprises locales, j'ai réalisé des plans avec de fortes contraintes de délais et en faisant avec les ressources disponibles sur place. La notion d'adaptabilité est donc très importante. Faire avec les réalités du terrain est une qualité fondamentale pour tout chef de chantier comme pour tout militaire.

**Aspirant Lucie Liabeuf, 21 ans,
École nationale supérieure d'arts et métiers, Angers.**

J'ai toujours été attirée par le métier des armes et l'institution militaire. Après avoir obtenu mon bac scientifique, je suis entrée en classe préparatoire à Paris. Puis j'ai passé le concours pour devenir ingénieur militaire d'infrastructure et j'ai été reçue. La pédagogie proposée par l'École des arts et métiers d'Angers, en partenariat avec le Service d'infrastructures de Défense (SID), comporte deux volets : l'un militaire, l'autre technique. La formation initiale d'officier s'acquiert au sein d'une armée durant un an. J'ai donc suivi le parcours proposé par l'armée de l'Air : un mois à Salon-de-Provence où j'étais intégrée avec les polytechniciens, puis deux semaines à Dijon avec les commandos parachutistes, ce qui m'a permis de passer le brevet. Enfin, j'ai été affectée pendant huit mois à l'escadron de protection, à Orange. Je garde un très bon souvenir de cette période tant d'un point de vue humain que professionnel.

Début septembre, j'ai rejoint l'École des arts et métiers. Pendant cette année, je suis exactement le même cursus que les autres élèves. L'intégration se passe très bien car l'école possède des valeurs proches de celles de l'institution militaire. Au même titre que les autres, nous devons valider notre scolarité par des échanges et des stages, notamment à l'étranger. Dans trois ans, viendra l'heure de notre première au SID. J'espère pouvoir concilier les deux aspects de ma formation, à la fois l'innovation et la création propres au métier d'ingénieur, mais aussi l'opération, le but ultime de tout militaire ■

Propos recueillis par Paul Hessenbruch

Pas d'opération sans infrastructure aéroportuaire

Le 25^e régiment du génie de l'air a pour mission principale de garantir des infrastructures aéronautiques opérationnelles aux forces en opération.

Kaboul, Douchanbé, Djibouti, ou plus récemment Bamako... Partout où les forces aériennes françaises sont engagées, les hommes du 25^e régiment du génie de l'air (RGA) sont déployés. Ces sapeurs « terriens » de l'armée de l'Air sont des experts en installations aéroportuaires, au profit des forces aériennes.

Le régiment fait partie des unités de la Brigade aérienne d'appui à la manœuvre aérienne (BAAMA), entité du Commandement du soutien des forces aériennes (CSFA).

Sa mission majeure est de garantir aux forces, en tout temps et en tout lieu, des infrastructures aéronautiques opérationnelles qui permettent l'arrivée et la mise en œuvre d'aéronefs de combat ou de transport. Cette unité est capable de réaliser les infrastructures initiales de déploiement et de stationnement. Elle mène ainsi des missions de reconnaissance, de sécurisation de zone de posé, d'aménagement de terrain sommaire et de rétablissement de piste. « *Le régiment intervient également lors d'un désengagement, en participant soit à la remise en état initial d'une zone, soit à sa neutralisation* », note le colonel Laurent Proença, chef de corps du 25^e RGA.

Dès le déclenchement de l'opération Serval, les sapeurs du 25^e RGA ont été parmi les premiers à partir au Mali. « *Lorsqu'un théâtre d'opération s'ouvre, il faut appuyer immédiatement et au plus près l'action aérienne*, souligne le général de brigade aérienne Jean-Christophe Zimmermann,



©25^e RGA



C. CAVALLO@MARINE NATIONALE



©25° RGA

commandant le soutien des forces aériennes et la BAAMA. Ces hommes sont capables de se projeter instantanément avec leur matériel et de mettre en place les préalables pour générer une activité aérienne. Une force qui se déploie sur un aéroport doit d'abord savoir si la piste est utilisable, s'il existe des endroits pour parquer les avions, et si on peut déployer en toute sécurité l'environnement des avions », poursuit le général. Le régiment possède également des compétences en IED (engins explosifs improvisés). Car, dans le cadre de « l'entrée en premier », il faut que les forces aériennes soient capables de s'aventurer sur une aire aéronautique en toute sécurité. Le 25° RGA dispose de cette capacité à étudier la nature du sol afin de détecter la présence d'IED. Il possède les outils et la compétence pour détruire ces menaces. Ses hommes ne procéderont pas à du déminage à grande échelle, mais à une identification de zone de danger et à un traitement ponctuel pour générer une activité aérienne. Dans le cadre de Serval, le 25° RGA a ainsi réalisé de nombreuses estimations sur plusieurs pistes du territoire malien, afin d'évaluer la façon dont le déploiement aérien pouvait se poursuivre vers le nord du pays. « Notre expertise permet

« Quand un théâtre s'ouvre, il faut appuyer immédiatement et au plus près l'action aérienne. Les hommes du 25° RGA sont capables de se projeter instantanément. »

de déterminer quel usage peut être fait des différentes aires aéronautiques, revêtues ou sommaires, et des travaux qu'il faut éventuellement entreprendre pour les maintenir ou les remettre en état. Le danger est que la piste s'affaisse au passage d'un aéronef et que le train d'atterrissage casse », précise le chef de corps.

Au fur et à mesure de l'avancée des troupes françaises et maliennes, les hommes du 25° RGA ont rapidement progressé vers le nord, atteignant notamment Gao et Tessalit. « Nous avons d'abord été projetés sur Bamako avec les premiers éléments air, explique le colonel Proença. Quelques heures après la libération de Gao, nous nous sommes rapidement rendus sur cette zone pour évaluer les possibilités de l'aire aéronautique. Ensuite, après l'avancée des forces françaises, nous sommes partis conduire la même mission sur Tessalit. La piste était très abîmée à cause d'un grand nombre d'atterrissages. Après avoir consolidé cette piste, nous l'avons allongée, en terrain sommaire, pour que les avions puissent se poser à pleine charge en toute sécurité. Cela a permis d'augmenter le ravitaillement des forces terrestres. » Le terrain d'aviation sommaire est souvent le cordon ombilical des forces au sol. Son estimation initiale, son amélioration et son entretien sont des facteurs indispensables à la manœuvre globale.

Le 25° RGA est une des unités les plus engagées sur tous les théâtres d'opération. En 2012, plus de la moitié de ses effectifs ont été déployés hors du territoire national. ■

Carine Bobbera

Ci-dessus et à gauche : les sapeurs du 25° RGA procèdent à la sécurisation et au nettoyage des pistes afin de pouvoir déployer et parquer les aéronefs.

LA FORTIFICATION de l'Indochine à l'Afghanistan

Enceinte

Elle était constituée par une murette en terre et en rondins et raccordée à l'extérieur par une pente avec un fossé. Des créneaux pourvus d'un toit et d'un pare-éclats étaient prévus.

Réduit

Il abritait le PC, le poste radio, une réserve de munitions et offrait un abri à un élément de contre-attaque.

Pare-éclats

Magasins d'armes et de munitions

Ils devaient être placés dans des locaux enterrés et à l'épreuve des coups de mortiers et présenter de bonnes conditions de stockage des munitions. La réserve de carburant devait être préservée des risques d'incendie et des déflagrations.

Blockhaus

Ils permettaient de tirer à vue, de lancer des grenades et d'observer. Au premier étage, la chambre de tir de la tour comportait des créneaux. Elle était reliée à l'étage d'observation et de grenadage par une trappe.

Plate-forme de surveillance/tir pour véhicule

Cour intérieure du poste

Elle comportait des systèmes de communication enterrés et des pare-éclats, pour permettre aux défenseurs de gagner leurs emplacements de combat quand les bombardements adverses les surprenaient.

Zone vie

Elle offrait à une soixantaine d'occupants un abri pendant les temps de repos et de restauration et, trop légèrement protégée, était inoccupée pendant les phases de combat.

Enceinte

Elle met les défenseurs à l'abri des balles et des éclats, tout en constituant, grâce aux barbelés, un dernier obstacle à un assaut adverse.

POSTE TYPE INDOCHINE



Isolé en territoire hostile, le poste de combat avancé (COP) est une infrastructure militaire par excellence. La comparaison entre un poste du début des années 1950 en Indochine et un modèle récent utilisé en Afghanistan met en évidence certaines similitudes. Conçus pour abriter des soldats loin des zones urbaines, ils doivent constituer une zone de travail, de repos et de stockage à l'épreuve des coups de l'ennemi. Zoom sur l'évolution de ces fortifications.

Dépôt de munitions

En limite de l'emprise, protégés par des *bastion walls*, des KC 20 recouverts de poutres en bois et de sacs à terre servent de lieu de stockage des munitions.

Poste tango

Aux angles et à l'entrée du COP sont aménagés des tangos (postes de surveillance armés) constitués de *bastion walls*, de poutre en bois et de sac à terre. Le tango peut également être aménagé à partir de conteneurs (type KC10) renforcés.

Zone vie

Le COP est occupé par une unité de 30 à 150 soldats. L'hébergement est le plus souvent assuré en tentes « winterisées », c'est-à-dire dotées d'un doublage bois intérieur avec isolant thermique (laine de verre), plancher bois et équipées de climatiseurs réversibles. Il est possible que les tentes soient remplacées par des corimecs (bungalows à l'isolation renforcée). Cette zone vie est complétée par un espace sanitaire et éventuellement une tente ou un ensemble de bungalows à usage de bureaux / salle de réunion. Des tentes ou une structure modulaire (regroupement de corimecs) servent de cuisine et de lieu de restauration.

Groupe électrogène

Bastion wall

Structure préformée, légère, composée de grillage et de toile, remplie de terre et de gravats.

Zone de posé hélicoptère

POSTE TYPE AFGHANISTAN

L'innovation au service des frégates multimissions

**Après quatre ans
de chantier, le
ponton Fremm
a été inauguré
début 2013.
Sa conception
répond aux
exigences des
nouveaux
bâtiments
de la Marine
nationale.**

Lorsque l'*Aquitaine* s'est amarré pour la première fois à son nouveau ponton de la base navale de Brest, ce qui n'était alors qu'une étape dans la mise au service actif des frégates multimissions (Fremm) constituait l'aboutissement de plus de quatre années de chantier pour le Service d'infrastructure de la défense. Ces nouveaux bâtiments de la Marine nationale destinés à remplacer les navires de lutte anti-sous-marine présentent en effet des caractéristiques techniques qui nécessitaient de créer de nouvelles lignes d'accostage sur le quai des flottilles.

Spécialement conçu pour le stationnement et le soutien de deux Fremm, le nouvel embarcadère, inauguré en janvier dernier, est le point d'ancrage de l'*Aquitaine* et deviendra celui de la Fremm *Normandie* dont la livraison est annoncée pour l'année prochaine.

Ce ponton d'un nouveau genre a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'établissement du Service d'infrastructure de la Défense (Esid) de Brest. Son directeur, l'ingénieur général des travaux maritimes Michel Rainero, explique que sa conception et sa réalisation ont été confiées à un groupement d'industriels incluant des entreprises d'ingénierie, de génie civil, de dragage, de construction métallique, de réseaux et de maintenance. « *La Marine nationale, utilisatrice de la Fremm et de la base navale, nous a exprimé ses attentes et besoins opé-*



PHOTOS : A. MONOT/MARINE NATIONALE

CONSTRUCTION



rationnels. Notre premier travail a été de les traduire en exigences techniques. Nous avons ensuite passé un marché de conception et réalisation auprès d'un groupement d'entreprises qui a eu la charge de produire cet ouvrage. Nous étions bien entendu associés aux études de conception. » Pour cette infrastructure portuaire, il a notamment fallu répondre à des exigences humaines telles que l'optimisation de l'avitaillement d'un navire composé d'un équipage limité à 94 hommes, donc avec un nombre de manutentionnaires réduit. De nouvelles contraintes techniques sont aussi apparues sur ce chantier, en termes de réseau électrique ou de tirant d'eau par exemple. Ainsi, la Fremm est le premier bâtiment stationné à Brest qui nécessite un réseau sous haute tension (6 600 volts et 60 hertz). « La solution apportée par le bureau d'études répondait à toutes ces exigences », explique Ludovic Claudel, maître d'ouvrage de l'Esid de Brest.

Dans sa forme finale, ce nouveau ponton présente donc la particularité de disposer de deux étages. Sa partie supérieure comprend une voie piétonne et une autre pour les véhicules et engins lourds. Les camions d'avitaillement tout comme les grues mobiles peuvent ainsi y circuler tout

« La Marine nationale nous a exprimé ses attentes et ses besoins opérationnels. Notre première tâche a été de les traduire en exigences techniques. Nous avons ensuite passé un marché de conception et réalisation auprès d'un groupement d'entreprises qui a eu la charge de produire cet ouvrage. »

en garantissant un très haut degré de sécurité. Le niveau inférieur de la structure fait, quant à lui, office de galerie technique, accueillant les différents réseaux (électricité, distribution d'hydrocarbures, pompage des résidus de soute, air comprimé, téléphonie) et les points d'amarrage. Une rampe le relie au niveau supérieur, qui donne accès au quai via la passerelle.

Outre ses deux niveaux, une première dans l'infrastructure militaire française, le ponton présente également comme autre particularité de posséder un musoir. Cet important cylindre de béton est le second point d'ancrage du ponton relié au quai. Il a été coffré dans la rade abri du port militaire de Brest, mesure plus de 21 mètres de haut et 14 mètres de diamètre. Une fois coulé, 10 mètres restent immergés. Il a été lesté par les sédiments issus des boues du dragage et scellé par une dalle en béton qui assure l'étanchéité de l'ensemble.

« Le ponton est une plate-forme de 160 mètres de long, pesant 10 000 tonnes.

À l'Esid, on en parle comme d'un minipétrolier et c'est une vraie fierté d'avoir conçu une telle infrastructure, indispensable dans le soutien aux opérations de la Marine nationale », conclut Michel Rainero. À terme, une autre ligne de ce genre sera construite afin de pouvoir soutenir deux nouvelles Fremm dans le port militaire de Brest. ■

Paul Hessenbruch

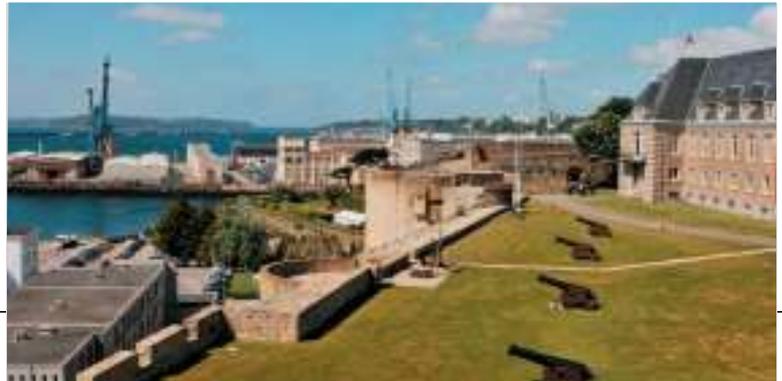
Ci-dessus : les deux niveaux de la structure permettent l'avitaillement et la maintenance de deux Fremm. À gauche : la plate-forme du ponton, d'une longueur de 160 mètres, pèse 10 000 tonnes.

Culture et Défense aux petits soins pour les bâtiments historiques

Les bâtiments historiques de la Défense bénéficient d'un protocole entre les ministères de la Culture et de la Défense. Celui-ci permet de programmer les travaux de restauration financés à parité.

Le patrimoine monumental du ministère de la Défense comporte de nombreux ouvrages d'un haut intérêt culturel, architectural et historique. D'une grande diversité, il compte environ cent soixante immeubles qui sont « classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques afin de les protéger, du fait de leur intérêt historique ou artistique », explique le lieutenant-colonel Angèle, chargé d'études au bureau de la stratégie et de l'expertise immobilières de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA). La demande de classement ou d'inscription de tout ou d'une partie d'un immeuble (façade, portail, fenêtre) est exprimée par le propriétaire, l'État ou un tiers auprès du ministère de la Culture (directions régionales des affaires culturelles) ». Cependant cette protection impose certaines contraintes. Effectivement, un monument historique ne peut être détruit, déplacé, ni faire l'objet de travaux de réparation, de restauration, ou de modification sans consulter l'architecte en chef des monuments historiques ou l'architecte des bâtiments de France et disposer de l'autorisation de réaliser les travaux. Seuls sont autorisés les travaux de petit entretien destinés à maintenir les immeubles bâtis en bon état et à prévenir toute dégradation. L'intérêt que manifeste la Défense à l'égard de son patrimoine a conduit à la signature, en 1983, d'un pro-





© DCSID

tocele Défense-Culture. Celui-ci a été reconduit en 1990 et 1994, avant d'aboutir à la signature du protocole du 17 septembre 2005, toujours en vigueur. Cet accord permet, en particulier, de définir la programmation sur le long terme des travaux de restauration sur les monuments classés, grâce à des crédits répartis à parité entre les deux ministères. « Chacun affecte une somme de cinq millions d'euros par an, répartie à parts égales entre les immeubles parisiens et ceux situés en province », précise le lieutenant-colonel Angèle. Parmi les opérations les plus prestigieuses réalisées dans ce cadre, on trouve la restauration du Val-de-Grâce à Paris, les interventions sur la citadelle de Mont-Louis dans le Languedoc-Roussillon, et sur celle de Brest. L'opération la plus importante en cours concerne la restauration de la cour d'honneur des Invalides (façades, lucarnes, toitures).

Le plan annuel des travaux est défini lors d'une réunion de programmation regroupant des représentants de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives et des représentants de la Direction générale des patrimoines

« Nous avons intérêt à solliciter des mécènes pour financer nos travaux. Nous l'avons déjà fait pour la restauration de l'hôtel de la Marine en 2006. Nous devons nous inspirer des bonnes pratiques des autres ministères. »

du ministère de la Culture et de la Communication. Toutes les restaurations s'échelonnent sur plusieurs années. « La restauration de la citadelle de Port-Louis, dans le Morbihan, durera près de trente ans, remarque le lieutenant-colonel Angèle. D'ici six ans, la rénovation des remparts sera achevée. Tous les ans, 400000 euros sont injectés sur ce chantier. La restauration est un travail de longue haleine. Elle ne peut se faire que par tranches successives. »

La conservation et l'entretien d'un monument historique ont un coût. « La restauration de l'École militaire, à Paris, est estimée à près de 80 millions d'euros, relève Emmanuelle Maréchal, chef du bureau de la stratégie et de l'expertise immobilières de la DMPA. C'est une somme importante qui se justifie par l'état de dégradation des bâtiments dû au temps qui passe. » La restauration de ce patrimoine nécessite l'intervention de métiers spécifiques tels que des ébénistes ou des sculpteurs. Des savoir-faire rares qui sont indispensables à la conservation et à la mise en valeur de ces monuments. « D'où l'intérêt de solliciter des mécènes pour financer nos travaux. Nous l'avons déjà fait pour la restauration de l'hôtel de la Marine en 2006. Nous devons nous inspirer des bonnes pratiques des autres ministères », explique Emmanuelle Maréchal.

Le patrimoine monumental de la Défense fait partie intégrante de l'identité de la France. Ces édifices sont les témoins et des outils de compréhension de l'histoire militaire. Leur sauvegarde et leur mise en valeur sont indispensables. ■

Carine Bobbera

Parmi les opérations de restauration les plus importantes en cours, celle de l'École militaire (à gauche) et celle du château de Brest, forteresse de Vauban (ci-dessus).

La Défense voit la construction en vert

Sensibilisé par le Grenelle de l'environnement, le ministère a mis en place un plan d'action interarmées. Illustration de cette politique avec l'îlot Sainte-Anne, modèle de développement durable et d'éco-construction.

À Toulon, la silhouette d'un nouvel ensemble immobilier domine depuis quelques mois le sud de l'îlot Sainte-Anne. Son architecture esthétique mêlant bois, béton blanc et toiture végétalisée ne laisse pas le promeneur insensible. Cette réalisation, dont les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage ont été confiées à l'établissement du Service d'infrastructure de la Défense (Esid) de Toulon, est un modèle d'éco-construction et de développement durable.

En 2007, en réponse au Grenelle de l'environnement, le ministère s'est doté d'un plan d'action interarmées. Celui-ci concerne plusieurs domaines environ-

nementaux. Parmi eux, figure la mise en œuvre d'infrastructures et d'activités respectueuses de l'environnement. « *Le SID a lancé une quarantaine de projets dans le cadre du plan d'action environnement du ministère, explique l'ingénieur des travaux publics de l'État Nicolas Mouttet, chef de la section prévention et développement durable au SID. Aujourd'hui, nous comptons vingt-huit projets immobiliers appliquant la démarche haute qualité environnementale, six opérations de rénovation de bâtiments à basse consommation et deux opérations de bâtiments à énergie positive, c'est-à-dire des infrastructures qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment.* »



ENVIRONNEMENT



« Eco-construire » consiste à atteindre une haute performance dans les domaines de la préservation des ressources énergétiques (matières premières, eau), de la réduction des déchets et de la pollution, du confort et de la santé des occupants... Les acteurs de la construction disposent de référentiels pour les aider dans leurs projets et garantir ces performances. « Si ces bâtiments représentent un certain investissement financier au départ, les économies qu'ils vont engendrer nous permettront d'amortir largement leur investissement initial dans une dizaine d'années », souligne Nicolas Mouttet.

Construits au profit de l'École du personnel paramédical des armées, ces nouveaux édifices de l'îlot Sainte-Anne sont des bâtiments à très haute performance énergétique comprenant une centaine de studios, un amphithéâtre de 250 places, un gymnase et un hall d'accueil. « Dès la conception, une équipe pluridisciplinaire a entamé une véritable réflexion sur l'écoconstruction et le développement durable, explique l'ingénieur principal Maxime Azan, architecte chargé du permis de construire. Nous avons mis en place des systèmes de terrasses permettant de réguler l'ensoleillement, une isolation thermique par l'extérieur, un éclairage par lampes à basse consommation avec détecteur de présence, et une toiture végétalisée... » Celle-ci renforce de 30 % l'isolation thermique par rapport à une toiture classique. Elle permet également de réduire les ruissellements d'eau des toits lors de fortes pluies et la variété des plantes qui la composent favorise la biodiversité.

Portée par l'ingénieur général Jean-Pierre Cordier, directeur de l'Esid de Toulon, et par l'ingénieur en chef Dominique Sintive, une autre opération en cours sur l'îlot concerne la construction d'une chaufferie biomasse. « Ce sera la plus importante chaufferie bois du Var. Cette solution de chauffage est à la fois économique et écologique », se félicite Maxime Azan. Le système alimentera en eau chaude et en chauffage tout l'îlot Sainte-Anne et contribuera au développement économique local. « L'approvisionnement en bois sera assuré de manière pérenne à partir de la commune de Signes dans le Var, à moins de trente kilomètres de Toulon. » Tous ces moyens combinés – isolation renforcée, utilisation d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies – assurent une meilleure maîtrise de la consommation énergétique.

Toutefois, pour valider ces choix, les utilisateurs de ces constructions doivent être sensibilisés aux bons usages. « Un bâtiment peut être conçu pour être exemplaire en matière d'économies d'énergie, si ses occupants ne respectent pas les bonnes pratiques, ces ensembles consomment tout autant d'énergie que les autres. Or il n'est pas rare que les utilisateurs ouvrent les fenêtres sans éteindre le chauffage, n'éteignent pas les lumières, ou ne ferment pas les robinets... », déplore Nicolas Mouttet. Aussi, pour éviter ce gaspillage, un livret de sensibilisation a été systématiquement donné aux occupants de ces nouveaux immeubles pour les informer sur le développement durable et sur les économies d'énergie. ■

Carine Bobbera

Les nouveaux bâtiments du sud de l'îlot Sainte-Anne, près de Toulon, bénéficient notamment d'un système de terrasses permettant de réguler l'ensoleillement (en haut). Cet ensemble comprend une centaine de studios, un amphithéâtre, un gymnase et un mur d'escalade (à gauche).

Le premier Empire au cœur

Fruit d'une coopération entre la France et l'Allemagne, l'exposition *Napoléon et l'Europe*, actuellement au musée de l'Armée, sort des sentiers battus en présentant l'empire napoléonien sous un double regard, impérial et individuel. Documents et objets inédits permettent de découvrir cet empire vu de l'intérieur.

Vous croyez tout connaître sur le premier Empire? La nouvelle exposition présentée au musée de l'Armée, Napoléon et l'Europe, risque de vous surprendre en vous invitant à une relecture de l'histoire napoléonienne. L'objectif: rendre compte de la double face de cette période, entre propagande impériale et rébellions populaires, par le vécu de ses protagonistes. Issus de plus de dix pays européens, 250 objets d'art, manuscrits et costumes, témoignent de

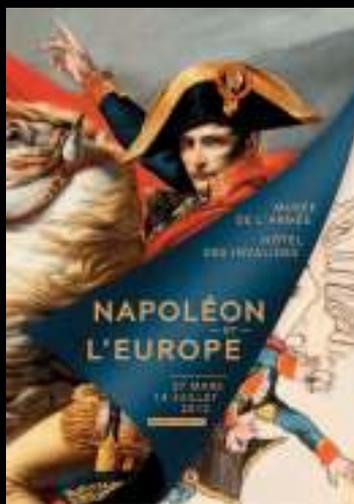
la réalité de cette époque de l'histoire européenne. Le parcours entraîne le visiteur à revivre des scènes de batailles, de soulèvements, etc. « *En replaçant les événements dans leur contexte, on atteint une lecture plus complexe qui permet de mieux appréhender cette période*, explique Émilie Robbe, conservatrice du département moderne du musée et co-commissaire de l'exposition. *Le croisement des regards est nécessaire: il invite à remettre en question les grands a priori de l'expansion napoléonienne.*

Durant une quinzaine d'années, l'Europe a vécu des bouleversements majeurs: militaires, certes, mais surtout politiques, sociaux et économiques. Ce qui nous a intéressés, c'est de rendre autant compte de la dynamique de la conquête que de son impact sur la politique globale de l'Europe, qui est énorme. Il faut sortir des sentiers battus pour en témoigner. »

Afin de retranscrire ce double regard, impérial et individuel, sur l'Empire napoléonien, les organisateurs ont utilisé projections

et multimédia. Par exemple, pour la bataille d'Austerlitz « *ou plutôt la victoire d'Austerlitz, un "cas d'école" s'il fallait en croire Napoléon*, précise Émilie Robbe, nous avons utilisé un croquis dessiné par l'Empereur, réalisé au cours d'un repas avec le prince héritier de Bavière à qui il souhaitait illustrer le déroulement de sa victoire. » « *Cette victoire est un parti pris*, ajoute Grégory Spourdos, adjoint du conservateur du département moderne et autre commissaire de l'événement. *Nous devons*

De gauche à droite: sur l'affiche de l'exposition figurent Napoléon en uniforme de colonel des grenadiers à pied de la garde impériale et son revers caricatural. Des figurines en papier présentent différentes tenues de la Grande Armée. L'amiral Nelson portait cet uniforme lorsqu'il reçut le coup fatal, tiré d'un bateau français, qui lui ôta la vie.



C. CHAVAN@MUSÉE DE L'ARMÉE



de l'Europe

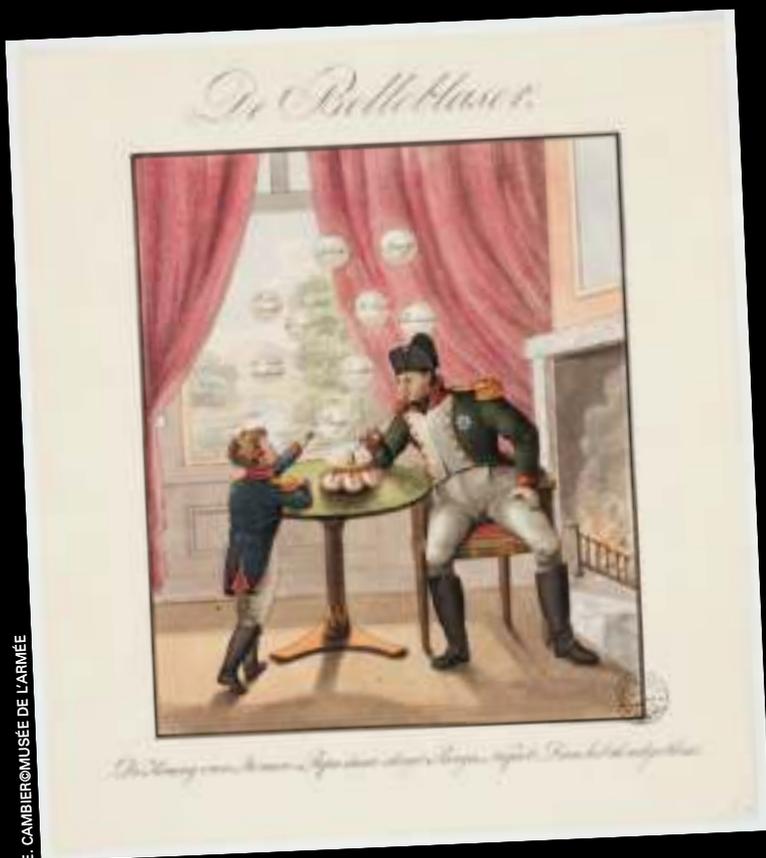
retranscrire le point de vue du vainqueur. Nous avons donc créé une animation où le croquis se dessine sous les yeux du visiteur avec la voix de Napoléon qui commente le dessin. »

Soulèvements populaires

Ainsi, de nombreux documents inconnus ou inédits retrouvent vie, donnant le contrepoint au discours de propagande impériale. Par exemple, les mémoires de guerre illustrées du lieutenant Chevalier, un chasseur à cheval de la Garde ayant participé à toutes les

campagnes de l'Empire, permettent d'aborder la question des grands soulèvements populaires. « On y trouve un récit de la répression du soulèvement de la Calabre vue de l'intérieur. Il illustre ce que le public sait peu : qu'il s'agissait des débuts des guerres nationales populaires, et que les méthodes pour les combattre tenaient plus de la répression anti-guérilla que de la bataille rangée... », précise Émilie Robbe, contemplant une illustration d'insurgés calabrais aux airs de ■■■■





À gauche : caricature de Napoléon faisant des bulles de savon avec son fils. Chaque bulle représente un pays de l'Empire en dislocation.

Ci-dessous : représentation humoristique d'un soldat écossais dont le kilt intrigue des Parisiennes.



« Nous avons choisi de montrer les uniformes de personnages antagonistes. L'uniforme de Nelson fait face à celui de colonel des grenadiers à pied de la garde impériale, l'emblématique uniforme de Napoléon. »

■■■ brigands de littérature. « Ils ont mené une vie très dure aux soldats du général Régnier, qui a dû adapter ses procédés de répression en conséquence. »

Au fil de la visite, on trouve des pièces étonnantes, comme cette collection de centaines de figurines en papier réalisées entre 1810 et 1825. « Des collectionneurs abordaient déjà l'histoire par le biais de ces petites représentations : on peut parler du début de la "mode" des figurinistes. » Des pièces rares, emblématiques, revoient également le jour à l'occasion de l'exposition : « Nous avons choisi de montrer les uniformes de personnages antago-

nistes, qui ne s'étaient pas croisés depuis longtemps, explique Grégory Spourdos. L'uniforme de Nelson fait face à celui de colonel des grenadiers à pied de la garde impériale, l'emblématique uniforme de Napoléon. Ceux des empereurs

Infos pratiques

Musée de l'Armée - Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle, Paris 7^e. Exposition jusqu'au 14 juillet,
de 10 heures à 18 heures. www.musee-armee.fr

de Russie et d'Autriche, Alexandre 1^{er} et François II, n'ont pas beaucoup voyagé non plus. Ils se trouvent réunis pour la première fois depuis la bataille d'Austerlitz... c'est une petite victoire pour nous de les avoir ici ! », s'amuse-t-il. On trouve aussi

de nombreuses caricatures, comme cette série issue de différents pays européens représentant Napoléon en train de faire des bulles de savon avec son fils. « Chaque bulle représente un pays de l'Empire en dislocation. La reprise

du thème témoigne de la rapidité de diffusion de la critique en Europe, une rapidité qui n'avait rien à envier à celle du discours de propagande impériale ». Pour chaque thème, l'exposition propose donc une représentation officielle et officieuse.

« On rit beaucoup, confie Émilie Robbe. Les problématiques de rébellion, d'occupation, ne sont pas exemptes d'humour, au contraire. » En témoigne cette illustration de soldats écossais dans Paris, dont le kilt semble beaucoup intéresser la gent féminine.

Autour de l'exposition, une programmation culturelle variée est offerte : cycle de conférences, concerts, projections, table ronde et visites commentées pour adultes et enfants. Enfin, au cours de la visite, plusieurs renvois invitent à découvrir les collections napoléoniennes des salles permanentes du musée de l'Armée.

Diane Chalmel

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



30 avril 1863 – 30 avril 2013 : la Légion commémore les 150 ans de la bataille de Camerone

En 1930, le général Rollet, inspecteur de la Légion étrangère, choisit le 30 avril comme date officielle de fête d'arme, en référence aux combats menés au Mexique en 1863. L'année suivante, qui marque par ailleurs le centenaire de la création de la Légion, a lieu à Sidi-Bel-Abbès la première commémoration officielle de ces combats. Camerone constitue dès lors le fait d'armes de référence et le modèle de conduite de tout légionnaire. Des initiatives régimentaires pour fêter Camerone avaient précédé, la première au poste de Ta Lung, au Tonkin, en 1906. Camerone donne annuellement lieu à une prise d'armes d'envergure, rassemblant à Aubagne les hommes du 1^{er} régiment étranger et de nombreux invités autour du général commandant la Légion. La prothèse de main en bois et cuir du capitaine Danjou y est solennellement présentée sur le front des troupes par un retraité ou un légionnaire d'active.

©KÉPI BLANC

Camerone

La défaite glorieuse

Chaque année, une cérémonie rappelle le combat héroïque qui opposa une soixantaine de légionnaires à 2 000 Mexicains le 30 avril 1863. Cette bataille menée avec l'esprit de sacrifice et la volonté de lutter jusqu'à la mort permit à la Légion étrangère de construire sa légende et d'ancrer ses valeurs.

Le 30 avril, comme chaque année, les régiments de la Légion étrangère célèbreront le souvenir du combat de Camerone survenu au cours de l'expédition du Mexique en 1863. À cette occasion, le récit qui sera lu devant les troupes, rappellera le sacrifice des 62 soldats et 3 officiers de la 3^e compagnie du Régiment étranger, qui, sous le commandement du capitaine Danjou, livrèrent une résistance héroïque face à 2 000 hommes de l'armée mexicaine.

Il peut paraître surprenant qu'un épisode, qui fut, au fond, une défaite soit ainsi érigé en modèle. Le fait, du reste, n'est pas exceptionnel puisque d'autres unités commémorent dans le souvenir d'une défaite glorieuse : Bazeilles (31 août-1^{er} septembre 1870) pour les troupes de marine ou encore Sidi-Brahim (23-26 septembre 1845) pour les chasseurs. Pourquoi charger ainsi des défaites, fussent-elles glorieuses, d'exprimer l'identité d'une troupe ?

Lutter jusqu'à la mort

Comme le dit François I^{er} au lendemain du désastre de Pavie (1525) : « *Tout est perdu fors l'honneur* ». Le souvenir d'un comportement héroïque et honorable apparaît ainsi comme ce qui peut être sauvé d'une défaite.

Toutefois, cette analyse n'explique pas pourquoi, ces épisodes revêtent un caractère fondateur, qui va bien au-delà de la simple commémoration. Chaque année, les cérémonies organisées en souvenir de Camerone sont l'occasion de rappeler le serment prêté par le capitaine Danjou qui, selon le récit officiel du combat « *jura de se défendre jusqu'à la mort et fit prêter à ses hommes le même serment* ». Le thème du serment explique la véritable fonction de la défaite glorieuse. La détermination



BRUNO BIASUTTO/DICOD

HERVÉ DREVILLON
directeur d'études à l'Institut de recherche
stratégique de l'École militaire (Irssem)

à lutter jusqu'à la mort souligne un principe structurant de la culture militaire car l'esprit de sacrifice se situe au-delà de la victoire ou de la défaite. À l'origine de tout combat perdu ou gagné figure toujours le sacrifice des hommes.

Entre Sidi-Brahim et Bazeilles

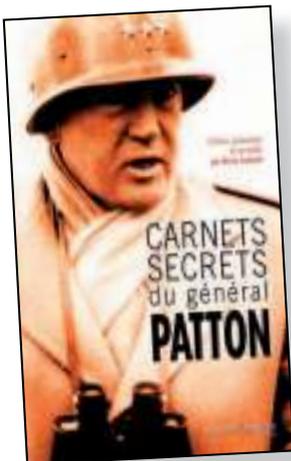
Il faut en outre remarquer que ces épisodes se sont cristallisés dans un moment particulier de l'histoire de France, entre Sidi-Brahim (1845) et Bazeilles (1870). Au milieu du XIX^e siècle, l'armée française se cherchait une identité entre le souvenir de la grandeur napoléonienne et la volonté de se construire sa propre légende. Or, les guerres qui se présentaient à elle paraissaient de moins en moins propices à l'expression des valeurs héroïques : la rude conquête de l'Algérie, l'expédition du Mexique et la défaite de 1870 offrirent peu d'occasions de construire le récit glorieux d'une armée en pleine reconstruction. À cette époque, chacun pressentait, en outre, que la guerre allait désormais revêtir un caractère industriel, qui offrirait plus d'occasions de sacrifice que de gloire.

Il faut enfin souligner le rapport ambigu, que la France entretenait alors avec la défaite. À bien des égards, la France et l'armée du XIX^e siècle se construisirent sur les ruines de l'empire napoléonien et sur les débris du champ de bataille de Waterloo. N'est-ce pas un autre glorieux vaincu que Napoléon III décida de célébrer, en faisant ériger sur le Mont-Auxois une statue où Vercingétorix était représenté sous ses traits ? Pour l'empereur, la défaite d'Alésia marquait la naissance douloureuse de l'unité gauloise dont la France était, selon lui, l'héritière. Et c'est encore une défaite, qui provoqua, à Sedan, l'avènement de la Troisième République...

Aujourd'hui encore, le souvenir de la défaite hante notre histoire nationale. La capacité à considérer l'histoire avec ses revers et ses parts d'ombre ne procède pas, comme on le dit souvent, d'un masochisme malsain, d'un défaitisme délétère ou d'un désamour pour la nation. Elle confère à la mémoire nationale, la complexité et la maturité de ceux qui ont surmonté les vents contraires. C'est dans la tempête et l'affliction que le serment de Camerone produit ses plus beaux effets. ■

CARNETS SECRETS DU GÉNÉRAL PATTON

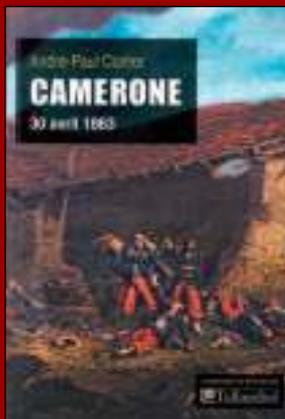
« L'objet de la guerre n'est pas de mourir pour son pays, mais de faire en sorte que le salaud d'en face le fasse pour le sien. » Cette petite phrase célèbre de Patton a souvent suffi à résumer la psychologie du personnage. Cyclothymique, exubérant, tyrannique avec ses hommes, gaffeur légendaire, le général qui portait des bottes de cow-boy et un colt à la crosse d'ivoire a été l'objet d'inépuisables controverses. Car le chef de guerre mégalomane était aussi un tacticien de génie qui, après avoir percé les lignes allemandes entre Saint-Lô et Avranches, remporte à Bastogne, en janvier 1945, l'une des victoires décisives



de la Seconde Guerre mondiale. La publication de ces *Carnets secrets* permet de saisir les nombreuses facettes de cet homme excentrique. Elles éclairent aussi des périodes moins connues de sa vie : les années à West Point, la traque de Pancho Villa, la guerre de 1917.

Édition présentée par Boris Laurent, Nouveau Monde éditions, 480 p., 25 €

CAMERONE 30 AVRIL 1863



En 1861, Napoléon III décide d'intervenir militairement au Mexique pour y installer un pouvoir politique francophile. L'envoi d'un corps expéditionnaire déclenche une guerre insurrectionnelle farouche et inattendue qui se poursuivra jusqu'en 1867. Le 30 avril 1863, à soixante kilomètres au sud-ouest de Vera Cruz, dans l'hacienda de « Camaron », soixante légionnaires de la 3^e compagnie du Régiment étranger subissent pendant près de onze heures l'assaut de troupes mexicaines trente fois plus nombreuses. La situation est désespérée, les pertes sont énormes mais le courage des légionnaires stupéfie l'ennemi. La

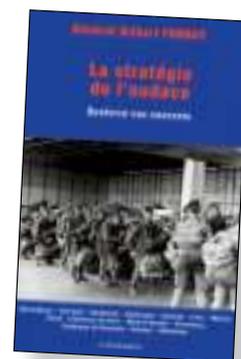
légende de Camerone est née, et avec elle l'esprit fondateur de la Légion : la force morale et l'abnégation. Chaque année, le 30 avril, Camerone est célébrée par la Légion étrangère. André-Paul Comor, maître de conférences à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, consacre à cette bataille la première étude universitaire jamais écrite à ce jour.

André-Paul Comor, éd. Tallandier, coll. L'histoire en batailles, 192 p., 18,50 €

LA STRATÉGIE DE L'AUDACE Quatorze cas concrets

La stratégie militaire n'est pas une science. En dépit des plans, elle demeure toujours ce que Clausewitz appelait « le brouillard de la guerre » ou de Gaulle « la contingence ». Persiste aussi l'audace. Cependant, en brouillant les cartes de la guerre, ne devient-elle pas l'élément décisif d'une stratégie ? Le général Forray, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre, montre qu'il existe une stratégie spécifique de l'audace. À partir de l'étude de quatorze cas concrets, il analyse les marges étroites entre lesquelles celle-ci devient victorieuse.

Général Gilbert Forray, éd. Economica, 296 p., 29 €



GAGNER UNE GUERRE AUJOURD'HUI ?



Peut-on encore gagner une guerre aujourd'hui ? À partir de cette question apparemment provocatrice, une vingtaine d'universitaires, d'officiers supérieurs et de hauts fonctionnaires analysent les différents rôles que les diplomates occidentales font jouer à leurs armées. Une étude croisée sur la légitimité du recours à la guerre, sur l'évolution des opérations et sur les liens entre la nation, l'État et les armées.

Sous la direction du colonel Stéphane Chalmin, éd. Economica, 192 p., 23 €

LA RAFALE – TOME 2 Les traverses de Song-Lap

Les scénaristes de bandes dessinées Patrick Cothias et Patrice Ordas poursuivent leur collaboration avec la publication de ce deuxième tome de *La Rafale*. L'histoire commence à Nha Trang, au Sud-Annam, en 1948. « La Rafale », le train blindé de la Légion étrangère, s'ébranle dans un paysage serein. Mais en pleine guerre d'Indochine, sur la voie ferrée qui mène à Saigon, alors la plus dangereuse au monde, la sérénité sera de courte durée. Une histoire haletante de trahisons, d'embuscades meurtrières et d'héroïsme, servie par les superbes dessins de Winoc. Réservé à la première édition, un supplément de huit pages conçu avec la Légion étrangère, sur l'histoire des trains blindés en Indochine.

P. Cothias, P. Ordas, Winoc, éd. Grand Angle, 48 p., 13, 90 €

